

N°53 Octobre - Novembre 2006

Agr ligne

www.agroligne.com

L'essentiel de l'Agroalimentaire
de l'Agriculture



• Dossier : **LES EQUIPEMENTS
AGRICOLES**



• Invité : **SYGMA**
JP. Papillon

Economie :

Fruits

&

Légumes



22 hectares de nouveautés et de rencontres



- Plus de 1375 exposants de 44 pays
- 200 000 visiteurs attendus de 108 pays
- 2 espaces privilégiés
 - Espace Bonnes Pratiques
 - Espace Eau / Irrigation

Chac & Stiles



SIMA

SIMAGENA - SIMAVIP

MONDIAL DES FOURNISSEURS DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

du 4 au 8 mars 2007
Paris-Nord Villepinte - France

www.simaonline.com



EXPOSIMA
1, rue du Parc - F - 92593 Levallois-Perret Cedex - France
Fax. : +33(0)1 49 68 52 99
E-mail : sima@exposium.fr

Sima, un salon organisé
par le RÉSEAU EXPOSIUM



www.exposium.fr

SOMMAIRE

ECONOMIE : FRUITS ET LEGUMES

- 5. Europe : réforme de l'O.C.M
- 7. France : l'érosion continue des surfaces
- 10. Maroc : des avantages comparatifs importants
- 13. Algérie : de grandes potentialités à exploiter
- 15. Tunisie : une politique agricole qui porte ses fruits

L'INVITE DU MOIS

- 18. Entretien avec Mr Jean-Paul Papillon : Economiste au SYGMA

QUIZ

- 20. Les entreprises vous parlent d'elles

DOSSIER DU MOIS : EQUIPEMENTS AGRICOLES

- 21. Le marché français des AGRO-EQUIPEMENTS

NEWS ENTREPRISES

- 35. Maroc : Les Italiens poussent leurs pions au Maroc
- 37. France / Espagne : « bravo l'Auvergne ! » et Landaluz : un partenariat promis à un bel avenir

FORMATION

- 38. CTIFL : Connaître les fruits et légumes
- 39. Tunisie / UE : De nouvelles formations dans le cadre de la coopération technologique et scientifique

OU SE RENCONTRENT-ILS ?

- 40. 3^{ème} Conférence Internationale sur la Mise à Niveau Environnementale
- 41. Sifel Maroc. Et de Quatre !

TRANSACTIONS

- 42. Maroc : Soulager les incertitudes météorologiques des agriculteurs
- 43. Algérie : Investissement agricole

INNOVATION

- 44. Alcan Packaging : un emballage unique pour la portion de Fol Epi
- 45. ELFAB FLO-TEL™ : être conformes à la nouvelle norme ATEX

BIEN-ÊTRE

- 46. Vitamines, acides gras, caroténoïdes : la liste des micronutriments santé est-elle complète ?

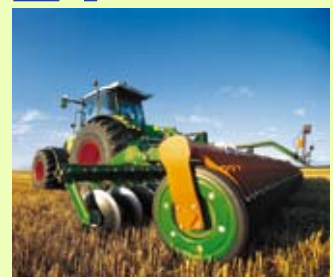
5



18



21



46



Editorial

Un rapprochement de plus en plus évolutif entre les 2 rives...

Siège social :

27, place d'Aguesseau
34000 Montpellier
info@agroligne.com

Editeur :

TNS Communication

Directeur de la publication :

Elias Cherif

Coordination internationale :

Nabila Cherif

Information-Promotion :

Emmanuel Cau

Information-Rédaction :

Z. El Bouchikhi, E. Cau, N. Shaffer
F. Jovillain, F. Diagne, F. Bouchouareb
S. Jullian

Montage-Maquette :

Yohann Cuenot / Emmanuel CAU

Agroligne Europe :

Contact : Mme Shaffer
Tél. : 33 4 67 65 03 39
Fax. : 33 4 67 65 22 12
27, place d'Aguesseau
34000 Montpellier
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Algérie :

Contact : Rostom C, Farah B.
Tél. : 213 70 43 19 68
Fax. : 213 21 21 02 32
4, impasse de Biarritz
Pin Maritimes, Mohammadia
16130 Alger
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Maroc :

Contact : F. Diagne
7 rue d'aquitaine, 2ème étage
Appart n°6 - Quartier Gauthier
20000 Casablanca
GSM : 212 63 88 44 83
Tél. / Fax. : 00 212 22 48 62 68
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Tunisie :

Contact : Tarek Mamy
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Canada :

Contact : Ida Jader
Tél. : 00 1 514 577 92 55
e-mail : info@agroligne.com

Abonnement-Promotion-Publicité :

Tarif abonnement : France 74 euros HT
Prix / numéro : 6,70 euros HT

Impression :

Imprimerie Champagne
www.imprimerie-champagne.com

ISSN : 0249 - 020 X
Dépot légal : à parution
Commission paritaire n° 0207T7943

La fin de cette année sera marquée en Europe par le projet de réforme de l'O.C.M (organisation commune des marchés) fruits et légumes, attendu pour l'automne 2006 ; le regroupement de l'offre est un des points clés de cette réforme. Un autre événement attendu pour cette fin d'année : les négociations agricoles Maroc- Union européenne qui ont créé un débat au sein de la filière fruits et légumes. L'ouverture des marchés agricoles devrait permettre aux pays de la rive sud de tirer profit de leurs nombreux avantages comparatifs dans le secteur des fruits et légumes, ils doivent en outre affronter une rude concurrence en développant des stratégies à l'export viables et durables, à l'exemple de la campagne de promotion des agrumes marocains en Russie qui a porté ses fruits puisque ce marché absorbe maintenant 44% des exportations marocaines en agrumes. En Algérie, une véritable politique commerciale du marché des fruits et légumes se met en place actuellement pour permettre aux produits algériens d'être compétitifs sur le marché international. Quant à la Tunisie, La Deglet Nour est le produit vedette, elle est exportée principalement vers la France qui la redistribue dans toute l'europe.

Au nord, sensibiliser à la consommation de fruits et légumes est devenue une priorité. Car malgré une offre et une disponibilité, leur consommation reste faible. Consommer au minimum 400g de fruits et légumes par personne et par jour, voilà ce que nous recommandons l'OMS qui place la faible consommation de fruits et légumes au sixième rang parmi les 20 facteurs de risque pour la mortalité humaine dans le monde, mais au niveau mondial cette consommation est bien inférieure au niveau recommandé, elle est selon la FAO à peine de 20 à 50% du seuil recommandé, selon les pays. La France, consciente de cet enjeu, multiplie les opérations de proximité pour sensibiliser les consommateurs aux bienfaits des fruits et légumes sur la santé ; la semaine "Fraîch'attitude" dans sa 2ème édition cette année, a été une réussite.

E.Chérif

Europe : Réforme de l'O.C.M Fruits et Légumes

Bruxelles : la réforme de l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des fruits et légumes au cœur des débats, un projet de règlement de la filière prévu pour décembre 2006.

Le régime des fruits et légumes a été réformé en 1996 ; depuis, un certain nombre de règles ont fait l'objet de modifications tendant à simplifier encore le régime, à le rendre plus souple et à accroître la responsabilité des producteurs. Pour la fin 2006, La Commission européenne a décidé de présenter une proposition de réforme couvrant le secteur des fruits et légumes frais et celui des produits transformés. Un comité consultatif fruits et légumes a été constitué en mai 2006, dans le cadre de la consultation des partenaires européens du secteur sur les grandes lignes des options de réforme. Un rapport d'impact couvrant plusieurs options de réforme et leurs effets possibles sera finalisé à l'automne 2006.

Un projet de réforme qui comporte le renforcement des programmes de regroupement de l'offre, un volet d'aide à la gestion des crises et une intégration de la filière fruits et légumes à la politique agricole commune (PAC).



Aujourd'hui, à peine 50% de la production française de fruits et légumes sont organisés autour de coopératives ou structures de mutualisation de coûts. L'objectif de Bruxelles est de parvenir à terme à près de 80 %. Ainsi regroupée, la production de fruits et de légumes peut espérer peser davantage dans la balance face à la grande distribution (75,7 % de la production française sont en effet dédiés aujourd'hui aux grandes et moyennes surfaces, alors que la vente sur les marchés représente 15,6 % de la production, et la vente directe 2,1 %). En contrepartie, un certain nombre de critères devront être respectés comme l'ajustement de la production à la demande ou encore le respect de normes environnementales.



Le projet prévoit également la mise en place d'outils relevant de la gestion des risques et des crises, comme par exemple les aléas climatiques qui rendent la production de fruits et de légumes particulièrement vulnérable. Enfin, la future réforme de l'organisation commune de marché (OCM) des fruits et des légumes prévoit une intégration de cette filière à la PAC réformée. (Source : le figaro)

L'AREFLH : Mobilisation à Bruxelles pour le maintien d'une OCM spécifique pour le secteur des fruits et légumes

Afin de rappeler les grands enjeux de la filière de production dans une économie mondialisée et de défendre sa position sur le projet de réforme de l'OCM fruits et légumes, l'Assemblée des Régions Européennes Fruitières, Légumières et Horticoles (AREFLH) a organisé le 21 novembre à Bruxelles une opération de promotion. Cette manifestation devait accueillir quelques 200 participants des institutions européennes pour un débat sur la réforme de l'OCM Fruits et Légumes en présence de Mme SALINAS, député européen représentant l'Intergroupe « fruits et légumes » du Parlement Européen et rapporteur pour l'OCM, de Mme MAUPERON, Unité Fruits et Légumes de la Direction Générale de l'Agriculture à la CE, et de M. TRENTINI, Président de l'AREFLH.

A la veille de la mise en place d'une zone de libre échange euro-méditerranéenne, l'AREFLH demande le maintien d'une OCM spécifique qui joue un rôle accru pour permettre aux exploitations de poursuivre leur effort d'adaptation et pour gérer préventivement les crises conjoncturelles. L'AREFLH entend également peser sur les négociations dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce. (source : agrisal.com)

Europe : Une production en baisse et une qualité fortement affectée par les caprices du climat

Selon le bilan effectué début septembre par l'Organisation des industries transformatrices de fruits et légumes (OEITFL), en Europe, la production de légumes est dramatiquement faible en raison des conditions climatiques du printemps (froid et humide) et de l'été (caniculaire au sud, chaud puis pluvieux au nord). Les caprices du climat ont aussi affecté la qualité des légumes : certains sont trop petits et d'autres ont pourri avant la récolte.



Ainsi, le déficit de petits pois et d'oignons est de l'ordre de 20% à 40% selon les pays, celui des fèves est de 35% à 50%, celui du chou-fleur est de 20% à 30%, celui des épinards de 10%

à 20%, celui des jeunes carottes de 10% à 15% et celui du maïs doux est de 5% à 10%.

En raison de cette pénurie de légumes, la plupart des industriels de quatrième gamme, de la conserve ou de la surgélation, comme les français Bonduelle et Cecab (D'Aucy) ou le belge Ardo, n'ont pu travailler qu'à 50% de leurs capacités. (source : franceagroalimentaire.com)

Fruits et légumes et pesticides : rapport de la Commission européenne

Selon les résultats d'un récent rapport de la Commission européenne soulignant la présence dans les fruits et légumes de pesticides, la France figure parmi les plus gros consommateurs de ce type de produits derrière les Pays-Bas et l'Allemagne.

Selon les chiffres de l'étude, 6% des fruits et légumes, testés en 2004, contenaient un taux de pesticides supérieur aux normes tolérées. Ce sont les fraises et les mandarines qui enregistrent les dérapages les plus importants avec des taux supérieurs de 12%.

Toutefois sur le plan de la santé humaine, Luc Multignier, chercheur à l'Inserm de Rennes assure «les normes de sécurité fixées (à l'échelle du millionième de gramme) il y a des années correspondaient au degré le plus fin de détection des substances et nullement à un degré de toxicité. Au Canada, par exemple, ils admettent des limites jusqu'à mille fois supérieures suivant les produits».

(source : Le Canard enchaîné)

Quels impacts d'une libéralisation des échanges de fruits et légumes entre l'Union européenne et les pays partenaires méditerranéens ?

La recherche s'intéresse à ce sujet, sensible dans les négociations. Le programme européen **EU-MED Agpol** (2004-2007) est financé par l'Union Européenne (UE), il est coordonné par l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM) dans le cadre du 6e programme cadre de recherche et développement (PCRD) de l'UE. Il regroupe 9 équipes de recherche (Allemagne, Espagne, Turquie, Maroc, Tunisie, Égypte et 3 françaises)

Etapes du programme EU-MED Agpol

- 1- Caractériser les secteurs agricole et agroalimentaire dans les PSEM (pays du sud et de l'est de la Méditerranée)
- 2- Caractériser le secteur agricole dans les principales régions européennes pour les productions de fruits et légumes et d'huile d'olive.
- 3- Décrire et quantifier le système de protection de l'UE dans les secteurs de fruits et légumes et huile d'olive.
- 4- Développer des scénarii de libéralisation spécifiques.
- 5- Estimer la production et le potentiel d'exportations des PSEM.
- 6- Estimer les impacts sur la production et les échanges de produits agricoles.
- 7- Analyser les interactions avec les marchés mondiaux et les négociations internationales.
- 8- Estimer les impacts pour l'UE en terme de production, de revenus agricoles, etc.
- 9- Diffuser les résultats.

(source : INRA)

France

Fruits et légumes : l'érosion continue des surfaces

La filière fruits et légumes frais en chiffres (année 2005)

Production :

La France est le 3ème pays producteur européen après l'Espagne et l'Italie, avec une production moyenne de 14,3 millions de tonnes Dont :

- Fruits : 3,95 millions de tonnes, dont Pommes : 2.222.000 tonnes
- Légumes (hors pomme de terre): 5,44 millions de tonnes, Dont :Tomate 801.000 tonnes, Carottes 668.000 tonnes
- Pommes de terre : 4,9 millions de tonnes

Les Exportations :

- Légumes frais hors Pomme de terre: 900.000 tonnes (859 millions d'euros)
- Fruits frais tempérés: 924.000 tonnes (778 millions d'euros) Dont Pommes : 611.000 tonnes (382 millions d'euros)

Les Importations :

- Légumes frais hors PDT: 1,5 million de tonnes (1,38 milliard d'euros)
- Fruits frais tempérés : 971.000 tonnes (919 millions d'euros) Dont agrumes :397.000 tonnes (657 millions d'euros)

Les circuits de distribution :

- GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) : 59%
- Supérettes : 2%
- Hard discount : 14,4%
- Primeurs : 6,6%
- Marchés : 15,6%
- Autres circuits (vente directe...) : 2,1%
- Restauration Hors Domicile, environ 10% (estimation Interfel).

La consommation de fruits et légumes frais des ménages français

- Les dépenses des ménages français en fruits et légumes frais représentent 10,3% de leurs dépenses alimentaires totales.
- La Consommation française de fruits et légumes frais (hors pomme de terre) estimée à environ 150 kg par an et par ménage (source : interfelbio)

Les surfaces consacrées aux fruits et légumes continuent leur lente diminution, représentant maintenant 2,53% de la surface agricole utilisée, contre 2,74% en 2001. Comme en 2004, la baisse concerne plutôt les légumes, le recul étant légèrement moins marqué en fruits. La valeur de la production est également en baisse en 2005. Cette valeur est estimée par l'INSEE à 6 469 milliards d'euros, soit 1% de moins qu'en 2004, et surtout 7 % de moins que la moyenne 2001-2003.

Sur ses 55 millions d'hectares, la France consacre un peu moins de 30 millions à l'agriculture. La surface consacrée aux fruits et légumes (pommes de terre incluses mais hors légumes secs et protéagineux) peut être estimée à 601 396 hectares, en diminution de -3% par rapport à 2004. En incluant les jardins familiaux, la surface consacrée aux fruits et légumes passe à 747 387 hectares, c'est-à-dire 2,53% de la surface agricole utilisée, soit une baisse de -2% par rapport à 2004. Sur le long terme, cette part est en diminution régulière (-5% par rapport à la moyenne). Les surfaces consacrées aux fruits de table sont en constante diminution depuis plusieurs années, plus ou moins marquée selon les espèces. Les surfaces en cultures légumières avoisinent les 50 000 hectares, au total les surfaces légumières sont en baisse structurelle (-3% par rapport à 2004). Les différents épisodes météorologiques ont influé sur le marché des fruits et légumes, en retardant ou accélérant certains calendriers de production. La production de fruits a remonté de près de 1 % en 2005, en revanche, la production de légumes hors pommes de terre a reculé de 5% par rapport à 2004. La production de légumes frais, pour l'année 2005, est estimée à 5,4 millions de tonnes ce recul étant à relier avec celui des surfaces.

(source : bilan 2005 Interfel)



« Quelles places pour les Légumes de France sur les marchés européens et internationaux ? ».

La Fédération Nationale des Producteurs de Légumes (FNPL) a tenu son 50ème congrès à Perpignan, le 20 Octobre en présence de plus de 150 délégués. Sur le thème : « Quelles places pour les Légumes de France sur les marchés européens et internationaux ? »

A cette occasion, le Ministre de l'Agriculture, Dominique Bussereau s'est montré confiant pour la filière maraîchère et a rassuré les représentants syndicaux que la mise en place «d'une interprofession forte avait permis cette année une négociation avec la grande distribution» pour une plus harmonieuse mise en marché des produits. Il a indiqué que le ministère prendrait des mesures d'accompagnement dans le domaine énergétique des serres, dans leur rénovation,

dans la lutte contre les distorsions de concurrence, et pour l'accessibilité aux produits. Devant les craintes des producteurs avant les négociations Euro-Méditerranée et la concurrence des pays du sud, notamment du Maghreb, le ministre a répondu: « nous essayons de constituer avec l'Espagne et l'Italie, au sein de l'Union Européenne une majorité des pays qui puissent discuter ensemble sur tous ces sujets pour constituer un front commun (...) et faire éventuellement fonctionner la préférence communautaire ». (Source : Agrisalon)



France / Espagne : les syndicats solidaires

les dirigeants des principaux syndicats agricoles français et espagnols, la FNSEA et l'ASAJA, se sont réunis fin octobre à Paris et ont fait le constat que la concurrence dans la filière fruits et légumes provenait davantage des pays hors Union Européenne, ils se sont mis d'accord en outre, en vue de la prochaine réforme de l'OCM fruits et légumes, sur quatre principes : regroupement de l'offre, prix rémunérateurs, veiller à la concurrence des pays tiers en demandant une harmonisation des normes et institution d'une clause de sauvegarde en cas de crise dans une production.

La qualité sanitaire des fruits et légumes frais, préoccupation du consommateur et enjeu de la filière



Avec la globalisation et les crises sanitaires, la qualité sanitaire des fruits et légumes frais est devenue une préoccupation forte du consommateur français et un des principaux enjeux

dans cette filière. Si la maîtrise de la qualité organoleptique et de la fraîcheur reste la cause principale de l'insatisfaction du consommateur, les distributeurs anticipent d'ores et déjà les effets que pourrait avoir une crise de confiance des consommateurs vis-à-vis de la qualité sanitaire des fruits et légumes frais. Des démarches de filière pour la mise en place de bonnes pratiques agricoles et des dispositifs de contrôle des résidus de pesticides émergent. Dans le cas britannique, les distributeurs assument la totalité du risque sanitaire (pénal et commercial) ; en France, le risque sanitaire est partagé entre le premier metteur en marché (risque pénal) et le distributeur (risque commercial). Des dispositifs plus complexes sont à l'œuvre. C'est le cas notamment des conventions collectives de contrôle

négociées entre importateurs et pouvoirs publics. La nature du risque sanitaire est surtout liée à la question des résidus de pesticides. Des études épidémiologiques de plus en plus nombreuses mettent en évidence l'augmentation de certaines pathologies pour les utilisateurs professionnels de pesticides. Sur la santé du consommateur, ces effets sont plus difficiles à tester, mais de nombreux scientifiques soupçonnent des impacts de même nature à plus long terme et proposent d'appliquer le principe de précaution. (source : Inra)

Consommation des fruits et légumes : un bilan qui bute

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande la consommation quotidienne de 400 à 800 grammes de fruits et légumes frais par jour, toutefois ce taux est loin d'être atteint en France ; 9% seulement des adultes consomment plus de 400g de fruits et légumes par jour, comme le conseille le ministère de la santé et l'OMS. Et ce malgré une bonne information de la population qui se dit consciente de la nécessité de manger des fruits et légumes tous les jours ; mais les habitudes de consommation ne changent pas pour autant. L'information ne suffisant pas, il est donc nécessaire d'organiser des opérations de proximité.



La semaine "Fraîch'Attitude" : une action nationale de sensibilisation pour redécouvrir les fruits et légumes frais



Organisée par l'APRIFEL (l'Agence Pour la Recherche et l'Information en Fruits et Légumes Frais) dont la mission est de proposer au consommateur une connaissance approfondie et actualisée des fruits et légumes en terme de plaisir, de forme et de santé ; la semaine fraich'attitude



s'est tenue du 17 au 28 mai 2006, fruits et légumes frais ont animé les régions avec 16 000 actions organisées. Pour inaugurer cette semaine, la filière fruits et légumes s'est réunie au sénat, l'occasion pour dresser un bilan économique qui bute encore et toujours sur cette baisse chronique de la consommation des fruits et légumes.

Opération stickers 2006 «Ligue contre le cancer»

Afin de rappeler à tous l'importance de manger quotidiennement des fruits et légumes frais, la Ligue contre le cancer et Aprifel / Interfel renouvellent l'opération « Sticker » du 15 novembre au 15 décembre 2006. Pendant 1 mois des milliers de magasins (détaillants fruits et légumes et de rayons de supers et hypermarchés) seront aux couleurs de la Ligue contre le cancer pour interpeller les consommateurs. 100 millions de fruits et légumes frais stickés et 500 entreprises de la filière des fruits et légumes participent à l'opération en modifiant leur chaîne de production pour apposer le sticker de la Ligue contre le cancer. Le Fonds mondial de recherche contre le cancer recommande la consommation de 400 à 800 g par jour de fruits et légumes pour contribuer à la prévention des cancers. (Source : Interfel)

Ecoles : des distributeurs de fruits et légumes



Un rapport qui vient d'être remis au Premier ministre Dominique de Villepin par le député UMP de la Mayenne Yannick Favennec recommande la réintroduction de distributeurs de fruits et légumes frais dans les établissements scolaires, à la place des distributeurs de friandises et sodas, désormais interdits dans les écoles. Cette opération serait un moyen d'éduquer les jeunes à devenir de futurs consommateurs de ces produits bons pour la santé, selon Mr Favennec. (source : Interfel)

Les fruits et légumes bio : des produits qui s'ancrent de plus en plus dans les habitudes alimentaires des français

La France occupe le 10ème rang mondial des surfaces cultivées en agriculture biologique avec près de 420 000 ha (contre 10,5 millions ha en Australie, premier pays ou 1,23 million ha en Italie), elle se place à la treizième place européenne en terme de pourcentage de la Surface Agricole Utile (SAU), (au niveau européen, l'agriculture biologique représente 11,3% de la SAU en Autriche, 7,94% en Italie, 3,96% au Royaume-Uni, 3,7% en Allemagne, et 1,4% en France en 2001)

Avec plus de 8.800 ha de surfaces en légumes bio, et 8.950 ha de fruits bio, les surfaces de fruits et légumes bio (bio + conversion) ont représenté en 2005 2,4% de la SAU des fruits et légumes, et 0,06% de la SAU totale. Les principales régions productrices sont les mêmes que pour l'ensemble des fruits et légumes : Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest.

Les fruits et légumes arrivent en troisième position dans le marché des produits biologiques, avec près de 14% des dépenses en 2000, derrière les produits secs boulangerie (30%) et les produits laitiers (21%)

Le marché français des produits biologiques était estimé en 1999 à 956 millions d'euros, avec un taux de croissance des plus élevés du secteur agroalimentaire. Toutefois, les dépenses totales en produits bio ne représentent encore qu'une part limitée des dépenses alimentaires globales. En terme de consommation, le Baromètre de Consommation réalisé chaque année depuis 2003 par le CSA pour l'Agence Bio, montre que les produits bio s'ancrent de plus en plus dans l'univers de consommation des Français : près d'1 Français sur 2 (47%) a consommé un produit bio au moins une fois en 2005, contre 44% en 2004 et 37% en 2003. les fruits et légumes figurent parmi les produits vedettes : en 2005, 73% des acheteurs/consommateurs bio ont consommé des fruits et légumes bio.



Circuits de distribution : les spécificités du bio

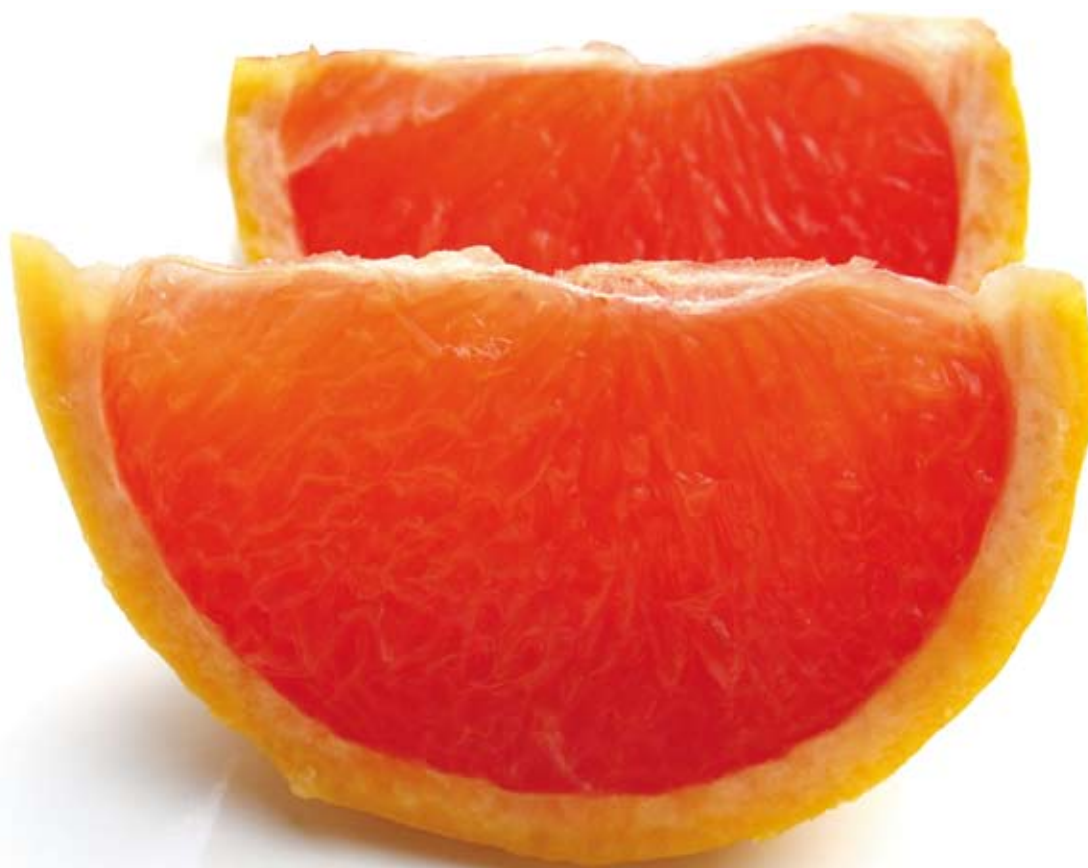
Les fruits et légumes bio conservent d'importantes spécificités en termes de circuits de distribution. En 2005, les marchés et primeurs ont représenté 45% de la distribution des fruits bio, contre 22 % pour le total fruits. 25% des fruits bio ont été achetés en GMS (supermarchés + hypermarchés, hors hard discount), alors que ce circuit a représenté 61% des ventes pour le total fruits.

Pour les légumes bio, les circuits de distribution sont également spécifiques. En effet, en associant les ventes sur les marchés, en magasins primeur et en vente directe, la part de marché a été de 54% en légumes bio, contre 24% pour le total légumes. Les GMS (hors hard discount) ont, elles, représenté 23% des ventes pour les légumes bio, contre 57% pour le total légumes. (Source : Interfelbio)

Maroc

Fruits et Légumes : des avantages comparatifs importants

Le secteur des fruits et légumes : un pôle essentiel du développement de l'agriculture marocaine et de l'économie nationale en général, qui bénéficie d'avantages comparatifs, grâce à un climat favorable, aux terroirs variés et à la proximité du pays avec le marché européen.



Gâce à la construction de nombreux barrages et à la mise en valeur d'importantes zones irriguées, le secteur des fruits et légumes est celui qui offre à long terme les plus grandes possibilités d'évolutions. Ce secteur a permis le développement d'une production arboricole performante (agrumes, pommes, nectarines,...) qui offre de nombreux avantages. Les principaux produits d'exportations sont la tomate, les agrumes (oranges, mandarines, clémentines, etc.). La filière fruits et légumes commence à se diversifier grâce notamment à la croissance de la culture des fraises, melons, raisins de table, haricots verts et courgette.

L'introduction des serres en plastique, le développement de l'irrigation, les efforts fournis par les pouvoirs publics

pour soutenir le secteur et la constitution de grands groupes exportateurs sont autant de facteurs qui ont permis de structurer et de dynamiser ce secteur.

La filière fruits et légumes occupe aujourd'hui 1,2 millions d'ha dont 950000 ha de plantations fruitières et 250000 ha de cultures maraîchères, soit respectivement 11 % et 2,9 % du total de la SAU. En moyenne, la filière produit annuellement 8 millions de tonnes qui se répartissent à peu près: 3 millions de tonnes pour les fruits et 5 millions de tonnes pour les légumes. Les exportations représentaient 920000 tonnes de fruits et légumes en 2004 pour une valeur dépassant les 460 millions d'Euros. 72% des exportations totales de ce secteur étaient à destination des pays de l'Union Européenne.

Calendrier de production

Produits	Mois											
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Légumes												
tomate		■	■	■	■	■	■	■	■	■		
pomme de terre				■	■	■	■	■	■			
haricot vert		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
poivron		■	■	■	■	■	■	■	■			
courgette			■	■	■	■	■	■	■	■		
petits pois		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
piment fort		■	■	■	■	■	■	■	■			
pois mange-tout		■	■	■	■	■	■	■	■			
maïs doux						■	■	■	■	■		
Fruits												
melon		■	■	■	■	■	■	■	■			
fraise						■	■	■	■	■		
pêche							■	■	■	■	■	
raisin								■	■	■	■	■
nectarine								■	■	■	■	
pastèque							■	■	■	■	■	

Source : APEFEL

Agrumes : exportations en baisse, la contre-performance de la 'Maroc-late' qui représente près de 40% du potentiel agrumicole du pays, visée du doigt.

Pour l'Association des producteurs d'agrumes du Maroc (Aspam), la campagne 2005/2006, qui s'est achevée fin juin, n'a pas atteint les objectifs souhaités. Malgré un volume de 534.000 tonnes contre 490.000, la saison précédente, soit une augmentation d'environ 9%, la campagne reste en-deçà des prévisions arrêtées en début de campagne et qui tournaient autour des 600.000 tonnes. Un volume qui reste très faible en comparaison avec les années 70-80 lorsque le Maroc expédiait entre 600.000 et 700.000 tonnes.

Les difficultés rencontrées pour la commercialisation en Europe de la variété «Maroc-late» (orange tardive) ont sérieusement affecté les exportations de la campagne 2005/2006. La contre-performance de cette variété qui représente près de 40% du potentiel agrumicole du pays, trouve son explication aussi bien au niveau de la production que sur le plan commercial.

Sur le marché externe, la concurrence est devenue très rude suite à l'émergence de nouveaux concurrents comme l'Egypte ou les charges sont réduites de près de 30% par rapport à celles qui sont supportées par les producteurs marocains (source : l'économiste)

Mise à niveau du secteur agrumicole : Une réflexion en cours pour actualiser le Plan agrumicole 1998/2010

Ce plan avait pour objectif d'atteindre, à l'horizon 2010, une production de 1,85 million de tonnes dont 850.000 destinées à l'export. Mais ce plan n'a pas atteint tous ses objectifs ; en effet au cours des cinq dernières années, les exportations affichent une baisse chronique. Une réflexion est en cours pour sa relance.

Le marché russe : 44% des exportations d'agrumes

La 2ème phase de promotion des exportations d'agrumes marocaines en Russie a débuté le 27 novembre à Moscou. L'objectif de cette campagne, organisée par le Centre marocain de promotion des exportations (CMPE) et des associations des producteurs d'agrumes du Maroc (ASPAM), des Producteurs de Primeurs (ASPEM) et des Producteurs Exportateurs de Fruits et Légumes (APEFEL), Maroc Fruit Board (MFB) et «FRESH FRUIT», est de contrecarrer la forte concurrence des autres pays méditerranéens exportateurs d'agrumes et de consolider la notoriété du label Maroc dans un marché à fort potentiel.



Après le lancement, l'année dernière, de la première phase de la campagne de promotion et de publicité, les exportations d'agrumes vers ce pays ont grimpé, en 2005-2006, à 236.000 tonnes. Soit environ 44% du total des exportations marocaines d'agrumes au cours de cette saison.

Le budget alloué à la campagne de promotion, qui s'étale sur trois ans, est de l'ordre de 24 millions de Dirhams. Il est assuré à hauteur de 50% par les professionnels, le reste étant supporté par l'Etat dans le cadre des actions de promotion des exportations. La deuxième phase de cette campagne va intéresser les deux principales villes, Moscou et Saint-Petersbourg. La délégation assistera également dans cette deuxième ville à l'arrivée d'un bateau en provenance du Maroc chargé d'agrumes. (source : l'économiste)

Le secteur maraîcher, aujourd'hui l'un des moteurs de l'agriculture marocaine avec des progrès significatifs et des volumes progressant pratiquement tous les ans.

La culture des primeurs occupe désormais une place significative dans le secteur des fruits et légumes puisqu'elle couvre une superficie cultivée de 24000 ha et produit plus d'1 million de tonnes de fruits et légumes, soit 13% de la production totale de fruits et légumes. La production de primeurs concerne essentiellement les tomates (environ 600000 tonnes), la pomme de terre (environ 150 000 tonnes), ainsi que d'autres légumes divers (comme les courgettes, les haricots verts, les poivrons, etc.) et la fraise.



Ce secteur exporte une part importante de sa production, en moyenne 40% de la production des primeurs est exportée chaque année.

Ce sont plus de 238.121 tonnes de tomates qui ont été exportées lors de la précédente campagne entre octobre 2005 et juin 2006, dont plus de 90% vers l'Union européenne. Pour beaucoup de professionnels, le bilan était plutôt négatif à l'issue de la campagne, notamment sur le plan commercial.

Pommes de terre : les hollandais confirment leur leadership

Les Hollandais, premiers fournisseurs de semences de pommes de terre au Maroc, confirment leur leadership sur le marché marocain. Le groupe néerlandais Van Rijn fait de Dynagri, créée en 2005, sa filiale. L'installation du groupe, qui propose une prestation allant de la production de semences à la livraison des produits finis ou transformés (frites, chips, etc.) en grande surface, nécessitera un programme d'investissement d'une valeur globale de 100 millions de DH étalé sur 3 ans. Dynagri compte créer une station expérimentale dans la région de la Chaouia, pour la sélection de variétés adaptées aux conditions méditerranéennes ; un programme de culture de pommes de terre de primeurs certifiées Eurep Gap, visant à l'export 6.000 à 7.000 tonnes par an vers l'Europe sera aussi mis en place sur une superficie de 2.000 ha. Un autre programme contractuel pour la production de frites à partir des variétés Van Rijn permettra la production de quelque 15.000 à 20.000 tonnes annuellement. Dynagri projette aussi de construire des entrepôts frigorifiques ainsi qu'une station de conditionnement polyvalente pour l'emballage des fruits et légumes pour un montant global de 45 millions de DH. (source : l'économiste)

Transport : La logistique, un facteur important de la compétitivité du Maroc.

Pour les agrumes, la chaîne de froid joue un rôle important de préservation de la qualité entre le temps de la récolte et la commercialisation. Mais Les insuffisances dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le transport, ont contraint les groupements d'exportateurs à adapter leurs schémas logistiques. L'offre marocaine devra évoluer pour mieux s'adapter à la demande des chaînes d'approvisionnement de plus en plus exigeantes et sophistiquées en termes de volume, d'assortiment, de réactivité et de flexibilité. Les donneurs d'ordre évoluent vers la livraison



«juste à temps» qui se traduit pour le partenaire marocain par des délais très courts. Les contraintes logistiques les plus cités sont les coûts élevés du transport, et le temps de transport entre le Maroc et l'Europe, notamment pour le transport conteneurisé.

Négociations agricoles Maroc-UE : Débat et discordes entre professionnels et négociateurs.

L'offre marocaine présentée le 28 juin dernier ne semble pas satisfaire les professionnels. En effet, L'APEFEL (Association des Producteurs Exportateurs de Fruits et Légumes du Maroc) défend l'idée d'une intégration à l'organisation commune du marché (OCM) des fruits et légumes, les producteurs exportateurs marocains des fruits et légumes, veulent ainsi une orientation sur la base de la politique de voisinage afin d'intégrer le marché unique. Sur ce chapitre les négociateurs n'ont pas retenu la requête des professionnels estimant qu'elle pourrait diminuer leur argumentaire. Ils ont préféré demander le démantèlement des mécanismes d'accès aux marchés qui constituent un obstacle aux produits marocains.

Les négociations agricoles sont entamées depuis février dernier, Bruxelles souhaite clore ce cycle d'ici la fin de l'année 2006.

Algérie

De grandes potentialités à exploiter

Près de 20% de la superficie totale du pays est composée de terres agricoles, l'extension des terres agricoles et le développement de filières agricoles de large consommation et/ou ayant un avantage comparatif sont parmi les priorités du PNDA (Plan National du Développement Agricole).



Le secteur agricole pèse en 2005 à raison de 10% dans le PIB et emploie près de 20 % de la population active. Néanmoins, il a connu une régression ces dernières années à cause d'une faible pluviométrie, d'une part, et d'un manque d'infrastructures et de moyens de production performants d'autre part. Les importations agricoles représentent 20% du poids total des importations du pays, les exportations ne représentent que 2% du volume total des exportations et sont constituées de dattes, vin et raisin.

Pomme de terre : l'Algérie premier producteur dans le Monde Arabe

Le PNDA, mis en place en 2000, commence à donner de bons résultats dans certains secteurs vitaux de l'agriculture algérienne. C'est le cas de la pomme de terre. M. Saïd BARKAT, Ministre algérien de l'Agriculture et du Développement Rural l'a confirmé récemment en comparant les chiffres relatifs à la production, au cours de la période qui s'étend de 2000 à 2005. De 2,2 millions de tonnes, la production de pomme de terre est passée à 21.750.000 tonnes. La superficie cultivée était en 2000 de l'ordre de 72.500 hectares. Elle s'étale aujourd'hui sur 95.000 hectares. Du coup, l'Algérie est devenue en l'espace de cinq ans le premier producteur de pomme de terre dans le Monde Arabe et le deuxième pays africain après l'Afrique du Sud. Les Algériens qui arrivent ainsi à couvrir de 90 à 95 % de leurs besoins en matière de pomme de terre exportent en France, en Angleterre et en Italie une partie de leur production.

Ce n'est pas pour autant qu'on peut affirmer que les producteurs algériens maîtrisent parfaitement la filière, en raison notamment des manœuvres des spéculateurs qui ont fait grimper les prix ces derniers mois d'une manière inattendue.

Le nombre total de producteurs dont le seul produit est la pomme de terre, s'élève en 2006 à 200.000 dans tout le pays, la consommation moyenne de pomme de terre par habitant se situe en Algérie autour de 45 kg par an. (Source : observatoire du CIHEAM)

Spéculation : une flambée des prix sans précédent

Lors d'une conférence de presse organisée, le 06 novembre 2006, par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), les représentants des commerçants ont appelé «les pouvoirs publics à intervenir pour réguler les marchés, notamment ceux des fruits et légumes qui connaissent une anarchie flagrante sans précédent en Algérie.



La hausse du prix de la pomme de terre serait due aux dégâts subis par les paysans en 2005, lorsque l'excédent de production a conduit à l'écoulement de la production à des prix dérisoires et la destruction de quantités considérables. En effet, En 2005, les agriculteurs se sont retrouvés avec 500.000 tonnes d'excédent qu'ils n'ont pu écouler faute de débouchés. Ils ont dû vendre leur production à raison de 6 dinars le

kilogramme alors que leur prix de revient est de 15 à 18 dinars/kg. Selon le journal El watan, près de 50% des producteurs de Aïn Defla, wilaya qui fournit 40% des besoins nationaux, n'ont pas semé lors de la campagne 2005/2006. Beaucoup d'agriculteurs ont renoncé à la production de la pomme de terre en raison de cette perte, ce qui a provoqué un déséquilibre au niveau du marché et, par conséquent, une flambée des prix.

Une désorganisation de la filière fruits et légumes, entre l'amont et l'aval, à l'origine d'un manque de coordination et de la difficulté de l'émergence d'un circuit commercial capable d'absorber la production agricole

60% de la production des fruits et légumes est écoulée par le circuit informel. L'Algérie compte 44.923 commerçants inscrits au registre du commerce dans l'activité de distribution de fruits et légumes, selon une note du Centre national du registre du commerce (CNRC). De manière générale, les commerçants spécialisés dans la vente de fruits et légumes ne représentent que 4% du total des commerçants inscrits au registre du commerce qui a atteint les 1.100.000. Le déficit en matière d'infrastructures est important. Il existe 48 marchés de gros seulement, quant aux marchés communaux de détails, il en existe 880 seulement. Il existe en moyenne un commerçant pour 1000 habitants. Ce constat a été observé dans 60% des wilayas.

Exportations : L'Algérie accuse un retard en matière d'exportation de produits agricoles frais, notamment par rapport à ses voisins le Maroc et la Tunisie. Sur les 700 millions de dollars des exportations algériennes hors hydrocarbures, la part des produits agricoles frais ne représente que 25 à 30 millions de dollars.

Plusieurs contraintes ont freiné l'évolution du marché algérien à l'international, particulièrement l'absence d'une politique de commercialisation et de promotion des produits agricoles. Les responsables en sont conscients et affichent une réelle volonté pour se rattraper en mettant en place une véritable politique de commercialisation : conditionnement, tri et emballage des fruits et légumes, qui permettra aux produits algériens d'être compétitifs.

Pour sensibiliser les professionnels, une série de salons spécialisés a été annoncée ces dernières années, dont le **Filaha 2006**, premier Salon international de l'agriculture, productions et technologies végétales, qui est un événement dédié aux professionnels de l'agriculture pour développer les opportunités d'affaires en Algérie dans ce secteur. **Lfi Algérie**, l'unique salon professionnel en Algérie exclusivement dédié à la filière fruits et légumes constitue quant à lui l'outil idéal pour accompagner les opérateurs de la filière dans leur développement international.

Le groupe Kerry : à la conquête des produits de terroir de Mostaganem

La visite d'une délégation d'opérateurs dans le domaine particulier des fruits et légumes aura mobilisé un grand nombre de partenaires potentiels.

La visite organisée par le responsable de la chambre de l'agriculture aura été très utile pour la mise en relation directe entre Benjamin Roussel et Patrick Godard, représentants le groupe Kerry, et un de ses principaux fournisseurs, la société Polproduct Belgium qui était représentée par Mouez Abderrahman. Ce dernier a mis l'accent sur les potentialités locales en matières de fruits et de légumes dont les saveurs demeurent incomparables. Il dira également la volonté de son groupe à rechercher des niches qui pourraient receler des produits en petites quantités mais dont les saveurs ne se trouvent nulle part ailleurs. Une production de terroir comme c'est le cas du grenadier « Sefri » sans pépins ou du raisin Aådari. Lors de leur tournée à travers la région, les trois opérateurs se sont rendus également dans un champ de melons de type charentais brodé, appartenant à la SODACOMED, destinés à l'export vers le marché St Charles. Des premières impressions recueillies auprès des agriculteurs, il ressort que le groupe Kerry serait intéressé dans un premier temps par l'importation de fruits et légumes frais. (Source : el watan)

Tunisie

Une politique agricole qui porte ses fruits

Bien qu'il contribue modestement au PIB national, le secteur agricole joue un rôle important au niveau des résultats économiques globaux. Les résultats du Xème Plan (2002-2006) sont positifs, la politique mise en place a permis d'assurer une autosuffisance pour la plupart des produits alimentaires, les efforts pour la prochaine étape seront axés sur l'accroissement de la production et sur l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole



La production tunisienne de fruits et légumes demeure fortement soumise aux aléas climatiques d'autant que seulement 8 % des terres cultivées sont irriguées. La production est essentiellement destinée à la consommation interne, à l'exception des dattes qui constituent l'un des principaux produits d'exportation de la Tunisie. Les quelques importations tunisiennes sont destinées à couvrir d'éventuelles insuffisances de la production nationale.

Le secteur des agrumes : une place importante à l'échelle nationale et surtout au Cap Bon qui reste la principale zone de production, avec près de 11.000 hectares de vergers, soit 75% de la surface agrumicole totale et 85% de la production totale du secteur.

La moyenne de la production annuelle depuis l'an 2000 se situe autour de 230.000 tonnes par an, soit 35% de la production totale des fruits ; pour un périmètre couvrant 18.600 Ha.

La Tunisie exporte chaque année 20 à 30.000 tonnes de Maltaises sur la France principalement. En 2005-2006, les exportations, constituées essentiellement d'oranges Maltaises, ont augmenté de 2,7% pour totaliser 19,1 mille tonnes, niveau inférieur aux prévisions qui tablaient sur 25 mille tonnes.

Pour l'année 2007, la Tunisie s'attend à une importante production des agrumes, estimée à 255.000 tonnes dont 60 à 80.000 tonnes seront exportées. Un chiffre record jamais atteint jusqu'ici. (source : *webmanager.com*)

Dattes : la Tunisie premier exportateur mondial de Deglet Nour

La superficie plantée en palmiers dattiers couvre actuellement 41 000 ha, dont 16 000 ha en oasis traditionnelles. La production a été de 125 000 tonnes en 2005. Les exportations de dattes tunisiennes représentent environ 12 % du total des exportations agricoles, soit une entrée en devises en 2005 de 87 millions d'euros, en augmentation constante depuis la campagne 2000.



En 2005 La Tunisie a exporté 42.770 tonnes de dattes, notamment la variété Deglet nour, pour une valeur de 131,3 millions de dinars et vers 56 pays. Premier exportateur mondial de Deglet nour, la Tunisie exporte annuellement une moyenne de 30 000 tonnes dont 15.000 tonnes destinées au seul marché européen. La France est le premier client de la Tunisie, suivie de l'Italie, des Etats-Unis, de l'Allemagne, de la Belgique et des pays du Golfe arabe. La France importe des dattes tunisiennes pour les revendre dans toute l'Europe.

La faible capacité de stockage est l'une des difficultés du secteur. L'offre disponible est estimée, actuellement, à 15 mille tonnes gérées par 27 unités de conditionnement alors que la demande est évaluée à 32.500 tonnes. Des incitations fiscales et financières ont été introduites par l'Etat tunisien pour aider les gros conditionneurs à se mettre à niveau, à moderniser leurs équipements vétustes, à se doter d'unités de maintenance et à s'adapter aux normes de management de sécurité alimentaire (HACCP) nécessaires pendant l'exportation. (source : APA- agence de presse africaine-)

Formation au système de traçabilité

Le système de traçabilité à l'exportation de dattes démarra début 2007, et ce, en réponse aux nouvelles méthodes en vigueur au plan international. Ce système exige des exportateurs de fournir tous les renseignements sur les normes de produits concernant le réseau de production (site de production, collecte, exportateur) et la qualité. Le Groupement interprofessionnel des fruits (GIF) a entamé la formation d'exportateurs et de collecteurs sur les méthodes d'adaptation à ce nouveau système et ses applications, et ce, en collaboration avec des experts étrangers. (Source : la presse)

Olives : le tiers de la surface agricole utile



La superficie occupée par les plantations d'oliviers en Tunisie a atteint 1,6 millions d'hectares en 2005, soit le tiers de la surface agricole utile totale. Les récoltes sont principalement consacrées à la production d'huile d'olives (200.000 T en 2005, soit la 4ème production mondiale). L'olivier est réparti sur l'ensemble du pays allant de la zone humide jusqu'à la zone saharienne.

Tomates fraîches : La Tunisie, premier consommateur mondial



La Tunisie est le 1er consommateur de tomates fraîches au monde avec 57kg par an et par habitant. En 2005, elle a produit 960 000 tonnes de tomates dont 735 000 tonnes ont été transformées, produisant 124 000 tonnes de conserves répondant largement à la demande intérieure qui est de 85 000 tonnes par an. Les objectifs du Xème plan ont été dépassés puisqu'ils fixaient la production à 850 000 tonnes d'ici la fin de l'année 2006, dont 590 000 tonnes destinées à la transformation.

Transformation de la tomate : la Tunisie, premier transformateur du continent africain

Avec une moyenne de 618 000 tonnes de tomates transformées sur les cinq dernières années, la Tunisie est le premier transformateur du continent africain et l'un des plus importants producteurs du bassin méditerranéen et sa contribution au total produit par l'ensemble des pays de l'AMITOM (Association Méditerranéenne Internationale de la Tomate) en 2005/06 est de 5,6 %.

7ème Congrès Mondial de la Tomate Transformée : Tunis, juin 2006

Les travaux de ce congrès ont été axés sur la valorisation de la tomate, la consommation mondiale de ses dérivés et sur la lutte contre les fléaux agricoles afin de répondre aux nouvelles exigences du marché et d'assurer une meilleure compétitivité du secteur. (Source : infotunisie.com)

La production maraîchère en chiffres (en 1000 tonnes)

	2004	2005
Tomates	970	960
Pommes de terres	375	310
Oignons	263	268
Piments	255	256
Autres légumes	375	376

(Source : Mission économique, ambassade de France en Tunisie)

FAO : Atelier de travail sur l'amélioration de la qualité des fruits et légumes dans les pays d'Afrique du Nord

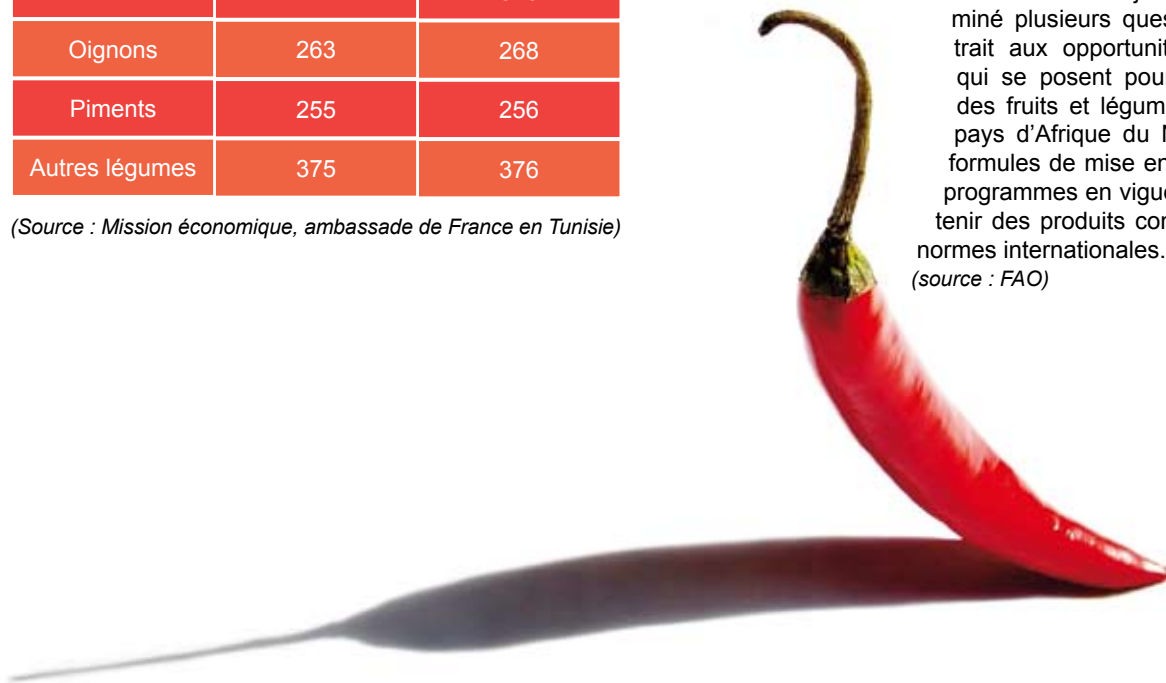
Le bureau régional pour l'Extrême-Orient de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé du 11 au 15 septembre à Tunis, un atelier de travail sur l'amélioration de la qualité des fruits et légumes dans les pays d'Afrique du Nord.

L'objectif de cet atelier de formation pour les formateurs était de renforcer les capacités institutionnelles, publiques et privées pour la mise en œuvre de programmes d'assurance de la qualité et de l'innocuité dans le secteur des fruits et légumes frais.



Des experts, venant de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, de Mauritanie et de Djibouti, ont examiné plusieurs questions ayant trait aux opportunités et défis qui se posent pour le secteur des fruits et légumes dans les pays d'Afrique du Nord et aux formules de mise en œuvre des programmes en vigueur pour obtenir des produits conformes aux normes internationales.

(source : FAO)



L'industrie des Agro-Equipements Le savoir faire français

Entretien avec Mr Jean-Paul Papillon
Economiste au SYGMA
SYGMA
Paris



Agroligne : Voulez-vous nous présenter SYGMA, ses adhérents, ses missions et domaines d'activités ?

Mr. Papillon : Le SYGMA est le syndicat professionnel français des constructeurs de tracteurs et machines agricoles. Il rassemble 115 adhérents qui réalisent 85 % du chiffre d'affaires de l'industrie française des Agro-Equipements. Notre mission est de mobiliser les compétences pour promouvoir la profession, répondre aux aspirations de nos membres et défendre les intérêts des entreprises de l'agro-équipement.

Notre industrie produit maintenant pour une valeur de 3 milliards d'euros (chiffre en augmentation chaque année) ; nous exportons les 2/3 de la production française, ce qui est une performance très importante, par rapport à l'industrie française qui est de l'ordre de 40%. Le marché Français des agro-équipements est le premier en Europe, le deuxième du monde après les Etats-unis.

Agroligne : La présentation du SYGMA sur votre site Web est accessible en plusieurs langues (chinois, russe, portugais, polonais, ...), quel est le poids de la communication dans votre politique ?

Mr. Papillon : Les constructeurs français qui sont des PME, PMI, ou des filiales de groupes internationaux, exportent les 2/3 de leur production. Cette exportation



augmente chaque année depuis 12 ans, alors que sur le territoire français le marché est relativement stabilisé. Le développement des entreprises françaises ne pourra s'affirmer qu'en recherchant de nouveaux débouchés à l'exportation. C'est pour cela que notre communication est internationale, notamment par le biais de notre site qui est en plusieurs langues.

Nous avons d'ailleurs été récompensés pour celui-ci en recevant le 1er prix, le «Trophée de l'Excellence», parainé par le Ministère de l'Economie et des Finances, qui a mis en comparaison les sites Internet de l'ensemble des fédérations professionnelles françaises.

Agroligne : Le marché français des Agro-Equipements a connu une baisse de 7% au 1er semestre 2006, mais une reprise du marché est attendue pour la fin de l'année, qu'est ce qui vous permet de le prévoir ?

Mr. Papillon : Le marché a connu effectivement une petite baisse dans le premier semestre mais il y a eu une reprise au second semestre. Pour le prévoir : nous observons le rythme des commandes de certains secteurs ; par ailleurs dans différents salons nous avons rencontré des agriculteurs, des concessionnaires, qui nous ont fait part d'un certain optimisme pour la fin de l'année. De plus, le revenu des agriculteurs s'améliore, puisque le prix du blé a fortement augmenté depuis l'été dernier ; nous avons donc de bonnes perspectives du côté des producteurs de céréales. Concernant le cours de la viande, les perspectives sont bonnes également, nous notons aussi un dynamisme dans le secteur de l'élevage, principalement l'élevage bovin.

Au mois de novembre, les chiffres nous le confirment : nous enregistrons une augmentation des commandes de tracteurs et de moissonneuses batteuses, la fin de l'année devrait permettre de compenser. D'après nos prévisions, nous parviendrons à la fin à un marché avec une légère baisse de 5%, mais qui sait, nous aurons peut-être de meilleures nouvelles à communiquer d'ici la fin de l'année !!

Agroligne : La concurrence fait que la demande est de plus en plus exigeante, vers des modèles plus innovants, plus productifs, et qui intègrent maintenant des facteurs comme le respect de l'environnement ; comment répondez-vous à ces 'nouvelles' exigences ?

Mr. Papillon : Nous abordons de très nombreux aspects dans l'évolution des équipements et de leur utilisation, qui permettent de mieux respecter l'environnement ; c'est effectivement une préoccupation des agriculteurs et des constructeurs car ils doivent répondre à cette aspiration. Les moteurs de tracteurs évoluent, nous devons répondre à des normes très strictes pour la diminution de la pollution ; les moteurs s'améliorent chaque année, ainsi, les niveaux de pollution baissent régulièrement. Concernant les techniques : pour les épandages, la tendance est à l'augmentation de la précision, de la réduction des doses, donc épandre moins et épandre mieux ! D'ailleurs lors du prochain SIMA (salon international du machinisme agricole) à Paris, nous recevrons des médailles à ce sujet, je crois même qu'il y'aura une médaille

d'or pour un dispositif qui permet de mieux contrôler ces épandages.

Nous avons également des aides à la conduite : des dispositifs électroniques qui permettent un meilleur équipement. Pour la pulvérisation, nous offrons des solutions pour éviter les débordements, pour ne plus gaspiller le produit ou le déverser dans la nature. En même temps, la protection des opérateurs est améliorée. Et je termine par deux éléments : les techniques simplifiées qui permettent moins de passages et moins de lessivage des engrais, et enfin, les nouveaux pneumatiques sur les tracteurs et autres machines qui protègent contre l'érosion des sols.

Agroligne : L'Union Européenne est votre 1er client et représente 70% de vos exportations. Qu'en est-il des pays du Sud de la Méditerranée ?

Mr. Papillon : Nous exportons dans tous les pays du monde ; en 2005, nous avons exporté pour 2 milliards d'euros. L'Afrique du nord est notre première destination concernant le continent africain. Au Maroc nous avons exporté pour 18 millions d'euros, soit une augmentation de 37% par rapport à 2004 ; pour l'Algérie, 16 millions d'euros, +1% par rapport à 2004, pour la Tunisie, 6 millions d'euros.

Au Maroc, nous avons exporté principalement du matériel d'élevage (6 millions d'euros), du matériel d'arrosage et de protection des plantes, des tracteurs agricoles d'occasion (2,5 millions d'euros). Pour l'Algérie, nous avons exporté du matériel d'élevage, du matériel de récolte et de travail du sol, des tracteurs d'occasion.

Agroligne : Un mot sur vos perspectives pour ces pays...

Mr. Papillon : Nous accordons une attention très particulière aux pays vers lesquels nous exportons parce que c'est là où se situe le développement de notre activité ; nous avons des liens privilégiés avec les pays d'Afrique du nord, on peut s'attendre à un développement continu de nos échanges avec ces pays, qu'on aime particulièrement, et qu'on suit avec attention.

Interview réalisé par Z. El Bouchiki



QUIZ...

Les entreprises vous parlent d'elles

AUTRAN & MAB

« **A**UTRAN & MAB est né de la fusion de 2 entreprises, à Rognonas, dans le sud de la France. Nous construisons sur mesure et adaptés à votre demande même spécifique, des RECOLTEUSES tous légumes, ainsi que des PULVERISATEURS et ATO-MISEURS (notre spécialité est le traitement sous abri). Notre leitmotiv est l'écoute et le conseil clientèle, nous trouverons une solution adéquate à vos attentes ! ».



.....

FRIAG

FRIAG, c'est 9000 m³ de stockage en froid positif, atmosphère contrôlée, et froid négatif, plus une station de traitement et de conditionnement de 1500M² conçue et réalisée selon les normes européennes. FRIAG c'est la plate forme IDEALE pour un partenariat méditerranéen durable !



.....

HUILE D'ARGANE Maroc

« **L**e Ryad des Sens » redonne au bain ses lettres de noblesse au travers de soins raffinés et de senteurs sensuelles et voluptueuses à la manière des rituels traditionnels des Marocains d'antan. Le Ryad des Sens a élaboré une gamme complète de soins pour le bain, le visage, le corps autour de l'huile d'argane et de ses bienfaits.



La société TAEX Import Export souhaite entrer en contact avec toute personne ou entreprise intéressée par l'export ou la distribution de ses produits.

Les COMPTOIRS REUNIS

Au travers de la marque « Les Comptoirs Réunis », notre société TAEX élabore avec soin une gamme de produits alimentaires et préparations culinaires bénéficiant de notre savoir-faire dans la meilleure tradition marocaine. Nous apportons un soin très rigoureux à la sélection des matières premières, la fabrication et l'emballage de nos produits pour faire de la gamme épicerie fine des « Comptoirs Réunis » une exception de saveurs. C'est une invitation au voyage à travers les différentes régions du Maroc (Fès, Marrakech, Tanger, Ouarzazate, Agadir, Essaouira) pour satisfaire les gourmets les plus exigeants.



Contact : M. AMAR

Mail : taex.ie@gmail.com

Tél. : +212. 37 77 24 27 – Fax : +212. 37 77 24 28

Site : www.lescomptoirsreunis.com

Adresse : 54, rue Tensift Agdal / Rabat MAROC

.....

MELTON MAGHREB

« **L**a société MELTON MAGHREB S.A.R.L., située au Maroc, est le distributeur exclusif sur l'Afrique du Nord de la société



espagnole MELTON S.L. du groupe américain VALCO CINCINNATY., fabricants de générateurs de colle hot-melt et froide.

Les générateurs de colle thermo-fusible ainsi que les pièces de rechange de marque Melton sont compatibles à 100% avec plusieurs marques.

Ces générateurs sont utilisés dans plusieurs industries, notamment dans le secteur de l'emballage, matelas, l'hygiène, etc... »

MELTON MAGHREB S.A.R.L.

Tél. : +212 22 85 26 00 / 01 – Fax : +212 22 85 26 11

E-mail : melton.maghreb@menara.ma

Le marché français des AGRO-EQUIPEMENTS



Le marché français des Agro-Equipements a enregistré une baisse de l'ordre de 7 % au 1er semestre 2006 dans une conjoncture marquée par la sécheresse et la réforme de la PAC. Ces résultats apparaissent cependant très contrastés selon les types de machines ou les régions, à l'image des aléas climatiques subis pendant cette période. Plusieurs secteurs affichent des hausses supérieures aux prévisions de début d'année alors que d'autres sont en recul.

L'évolution de la demande se poursuit vers des **modèles plus productifs et de plus haute technologie** qui intègrent également les nouvelles exigences en matière de **respect de l'environnement, de confort et de sécurité.**

➤ Les principaux résultats ou tendances s'établissent ainsi :

- Tracteurs Standards : Immatriculations en recul de 9 % à fin septembre 2006 (cumul 9 mois),
- Moissonneuses-batteuses : 1 850 unités (+5,5 %) pour la campagne 2005-2006 qui s'est terminée le 31 août 2006,
- Ensileuses - prévisions campagne 2005/2006 (à fin octobre 2006) : 300 unités (-12 %),
- Presses à balles carrées : 324 unités (-23 %) pour la campagne 2005-2006 (à fin août 2006),
- Presses à balles rondes : 4 999 unités (-17,8 %) pour la campagne 2005-2006 (à fin août 2006),
- Machines de fenaison : - 8 à - 10 %, selon les matériels, pour la campagne, à fin août 2006,
- Travail du sol : entre stabilité et baisse de 20 % selon les matériels,
- Protection des cultures : marchés relativement stables,
- Equipements pour l'élevage : marché global stable,

- Véhicules de transport - prévisions pour l'année 2006, à fin décembre : 21 000 véhicules (-4 %),

- Matériels pour espaces verts : recul global de 4 %, tondeuses en baisse, tronçonneuses en hausse, motoculteurs stables.

Au cours du premier semestre 2006, plusieurs **secteurs ont été soutenus par** la bonne tenue des marchés bovins viande et lait, du secteur porcin, les perspectives de développement des productions agricoles non alimentaires (biocarburants, débouchés industriels...), l'évolution des pratiques culturales, notamment liées au développement de l'agriculture raisonnée, le besoin de renouvellement de certains équipements arrivés en fin de cycle, les regroupements d'exploitations.



En revanche, on peut noter parmi les **facteurs défavorables** : la baisse de 13 % du revenu agricole en 2005, la crise persistante des secteurs viticole, arboricole et avicole, les intempéries – sécheresse, canicule – l'évolution des cours des matières premières et de l'énergie, l'entrée en vigueur de la réforme de la PAC.

LA FORCE EN TOUTE SIMPLICITÉ



46-82hp

MF 200

Robustesse en toute simplicité - un véritable classique Massey Ferguson. Grâce à la simplicité de sa conception, à sa robustesse, à la qualité de construction et les faibles coûts d'utilisation qui ont caractérisé la marque Massey Ferguson, la Série MF 200 suscite un intérêt global.

Pour ces raisons, il est le tracteur le plus vendu au Maroc depuis de nombreuses années. Avec des moteurs Perkins éprouvés assurant économie en carburant et fiabilité, des transmissions efficaces, le système hydraulique Massey Ferguson et un grand choix d'équipements optionnels permettant d'adapter les modèles aux conditions locales, tout ceci en fait le leader sur le marché.

Pour toutes informations complémentaires, visitez dès aujourd'hui votre concessionnaire Massey Ferguson le plus proche.

Massey Ferguson - Pedigree, Puissance et Performance.



MASSEY FERGUSON



Compagnie Marocaine Industrielle et Commerciale
B P 13236, 9 Boulevard D'Oujda, Casablanca. Tel: 02 300318

MASSEY FERGUSON est une marque déposée d'AGCO Corporation
www.masseyferguson.com





professionnels laissent présager une reprise des ventes sur le marché français au cours des derniers mois de l'année 2006. Si ces perspectives se confirment, le marché français de l'année 2006 devrait s'établir à **3,7 milliards d'Euros, soit une baisse ramenée à 5 %**.

..... La production française en hausse de 3% à 1,90 milliards d'euros

La production totale française du 1er semestre 2006 a atteint une valeur de 1,90 milliard d'Euros, soit une progression de 2,7 %.

Sur cette production, **les tracteurs, en baisse de 8 %**, représentent 460 millions d'Euros. Cette évolution reflète la baisse des ventes sur le marché français, ainsi que le recul de nos exportations vers les Etats-Unis. **Les ventes de machines** représentent 1,42 milliard d'Euros, en **hausse de 7 %**, soutenues par les marchés exports.

La part de notre production vendue en France représente 750 millions d'Euros, en hausse de 9 %.

..... Les exportations en retrait de 1% à 1,15 milliards d'euros

Les exportations du 1er semestre 2006 se replient de 1,1% à 1,15 milliard d'Euros. Elles représentent 61% de la production totale de l'industrie française.

L'Union Européenne des 25, avec 70 % des exportations totales, reste la **1ère zone cliente** de l'industrie française.

Les **principaux pays acheteurs** sont l'Allemagne (25 % de nos exportations totales), suivi du Royaume Uni (9 %), puis des Etats-Unis (7 %). Les exportations vers les pays de l'Est continuent de progresser (+14 %).

..... Des importations en repli de 5 %

Les **importations** qui représentent environ **65 % du marché**, sont en repli de l'ordre de 5 %, en phase avec l'évolution du marché français.

..... Une reprise du marché est attendue dans les derniers mois de l'année 2006

Après un 1er semestre en baisse, les bons contacts pris notamment dans les concessions et les différents salons

.... Quelles perspectives pour le marché des agro-equipements en 2007 ?

La synthèse des prévisions par grandes familles de produits incite à prévoir pour 2007, une **stabilisation du marché français des Agro-Equipements à 3,7 milliards d'Euros**.

La filière des Agro-Equipements regroupe les constructeurs, importateurs et distributeurs, membres de leurs Syndicats professionnels respectifs :

SNCVA : Syndicat National des Constructeurs de Véhicules Agricoles et Matériels Connexes

SEDIMA : Syndicat National des Entreprises de Services et Distribution du Machinisme Agricole

SYGMA : Syndicat Général des Constructeurs de Tracteurs et Machines Agricoles

SECIMA : Syndicat des Entreprises de Commerce International de Matériel Agricole

Contacts :

SNCVA / Samuel Lorin - Tél. 01 47 66 00 10
E-mail : s.lorin.sncva@wanadoo.fr / www.sncva.org

SEDIMA / Michel Bombon - Tél. 01 53 62 87 00
E-mail : michel.bombon@sedima.fr / www.sedima.fr

SECIMA / Dominique Opillard - Tél. 01 44 51 19 89
E-mail : opillard@fcime.fr / www.secima.org

SYGMA / Jean-Paul Papillon - Tél. 01 42 12 85 99
E-mail : jp.papillon@sygma.org / www.sygma.org



19 rue Jacques Bingen - 75017 Paris - FRANCE
Tél. : 01 42 12 85 90 / Fax : 01 40 54 95 60

● Les matériels pour espaces verts

Par Michel RAYNAUD



Après 2 années, 2004 et 2005, durant lesquelles le marché des matériels pour Espaces verts a connu une certaine croissance, les conditions climatiques de l'année 2006 ont, jusqu'à maintenant conduit à une stagnation dans certaines régions, voire une baisse dans la plupart.

On peut estimer les ventes aux consommateurs à fin septembre globalement en diminution de près de 5 % sur celles de l'année dernière, même si certaines études établies par des sociétés spécialisées laissent encore apparaître des progressions à fin juin, en nombre de machines.

En effet, les mois de juillet et août ont constaté des baisses d'activité assez conséquentes dans tous les circuits de distribution.

Les tronçonneuses s'en sortent par contre généralement

assez bien, et les ventes continuent de progresser, comme ce fut déjà le cas en 2004 et 2005. Les aides proposées par l'état à l'acquisition de chauffages au bois n'y sont pas étrangères, comme évidemment la hausse continue du prix du fuel domestique depuis 3 ans.

Malgré une saison très courte, les motobineuses et motoculteurs enregistrent quant à elles des ventes stables, en nombre de machines, avec une tendance qui se confirme vers des petits matériels multifonctions destinés aux potagers des particuliers.

La saison de printemps, qui est la plus favorable à la commercialisation de nos produits, aura été particulièrement brève,

entre un hiver qui s'est prolongé dans certaines régions jusqu'à fin mai, et un été anormalement sec et chaud durant près de 2 mois. Les pluies du mois d'août et la climatologie du mois de septembre vont sans doute permettre à la





distribution spécialisée d'écouler une partie de ses stocks excédentaires.

Par contre la grande distribution reste en général anormalement sur-stockée pour démarrer la prochaine saison, ce qui augure d'un démarrage plus modeste des achats de pré-saison. Le marché du matériel professionnel a subi également les conséquences d'une saison climatiquement chaotique, mais constate un léger regain d'activité en fin de saison.

Nous nous devons cependant de faire 2 constatations importantes quant à notre marché, qui sont en partie liées :

- Pour tous les matériels destinés à la coupe de l'herbe, le prix moyen des machines a diminué sur 1 an, si bien, par exemple, qu'à une progression des ventes globales de tondeuses de 4,05 % constatée à fin juin, correspond une diminution en chiffre d'affaires de 3,91 % ! Seules les débroussailluses portées semblent échapper pour le moment à ce phénomène. Mais à cette exception près, tous nos produits sont concernés.

- Les machines en provenance de Chine, tout d'abord limitées aux modèles équipés de moteurs électriques, mais s'étendant maintenant aux matériels à moteurs thermiques, sont désormais présentes dans de nombreux circuits de distribution, en premier lieu évidemment dans les grandes surfaces alimentaires et les grandes surfaces de bricolage. Ces machines, d'un prix moyen inférieur à celui des machines fabriquées en Europe, au Japon ou en Amérique du Nord, sont de plus en plus présentes dans les rayons. Accompagnées d'un service après-vente pas toujours à la hauteur, elles commencent à initier une notion de produit jetable (et non-réparable) en particulier pour les consommateurs dont c'est le premier achat.

On estime notre marché en matériels destinés aux consommateurs à environ 1 milliard € en prix publics, tandis que le marché des matériels professionnels à moteurs peut être estimé pour sa part à 250 millions, en sachant que certains matériels à usage professionnel sont parfois acquis par des utilisateurs particuliers exigeants.

L'année 2006 marque donc un palier dans la progression de notre marché, constatée au cours des 2 années précédentes. Mais, encore une fois, ce ne sont pas les événements économiques ou politiques qui influencent son évolution, mais essentiellement la climatologie.



● Le marché des tracteurs agricoles

Par Etienne VICARIOT



Le marché global des tracteurs agricoles peut être segmenté en 3 grandes catégories :

- D'abord les **tracteurs standards** : ils représentent, à fin septembre 2006, 70 % des immatriculations.

- Ensuite les **tracteurs étroits pour vignes et vergers** ainsi que les **tracteurs enjambeurs vigneron** : ils représentent 8 % du marché total.

- Enfin, **les autres** : les télescopiques, les tracteurs pour espaces verts, certaines tondeuses à gazon autoportées, etc... Cet ensemble représente 22 % du total des véhicules immatriculés comme tracteurs agricoles.

L'ensemble de ces analyses n'inclut pas les quelques milliers de quads qui parviennent à se faire immatriculer comme tracteurs agricoles (5 064 en 2004, près de 5 300 en 2005).

..... Les tracteurs standards



Comment le marché des **tracteurs standards** évolue cette année :

- Selon les derniers résultats, à fin septembre 2006, les immatriculations de tracteurs standards des 9 premiers

mois atteignent 16 690 unités, soit une baisse de 9 % par rapport à la même période de l'année précédente.

- Sur la base des 12 derniers mois, à la fin septembre 2006, les immatriculations de tracteurs standards atteignent 25 623 unités, soit une baisse de 9,5 %, c'est une tendance très comparable aux 9 premiers mois de l'année.

Cette année, la puissance moyenne des tracteurs standards semble se stabiliser à 115 chevaux DIN. Rappelons qu'elle était de 114 chevaux en 2004 et 107 chevaux en 1999.

La baisse du marché des tracteurs standards concerne surtout le segment des moins de 180 chevaux (-10 %), alors que celui des plus de 180 chevaux progresse de 5 %.

Les tracteurs standards sont tous livrés, à quelques exceptions près, en version à 4 roues motrices : on compte seulement 173 immatriculations de 2 roues motrices sur les 9 premiers mois de 2006, contre 16 517 unités à 4 roues motrices.

Les plus fortes baisses du marché des tracteurs standards s'observent dans les régions Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Picardie, Haute-Normandie, Rhône-Alpes, Auvergne alors qu'on note des hausses en Ile-de-France, Basse-Normandie, Bretagne et Limousin.

Les secteurs qui souffrent le plus sont surtout les grandes cultures, mais également le lait, les betteraves et pommes de terre. Le secteur bovin viande reste plus dynamique.

Quant aux **commandes des constructeurs**, qui se traduiront plus tard par des immatriculations :

- A fin septembre 2006, les commandes cumulées de l'année sont en baisse de 7,3 %,

- Sur une période de 12 mois, la tendance des commandes est tout à fait comparable, en baisse de 7,6 %.

➤ Quelles sont nos prévisions 2006 et 2007 pour les tracteurs standards ?

Pour l'ensemble de l'année **2006**, nos dernières prévisions s'établissent à 25 050 tracteurs standards soit une **baisse de 8%** par rapport à 2005.

Pour **2007**, les estimations actuelles tablent sur un marché à 24 550 tracteurs standards, soit un nouvel effritement de 2 %.

..... Les tracteurs télescopiques



Les tracteurs télescopiques agricoles sont principalement utilisés par les producteurs laitiers, les éleveurs bovins - viande, les céréaliers commercialisant leur paille. Leur utilisation est souvent intensive (plus de 1000 heures par an).

Rappelons qu'une partie seulement des télescopiques utilisés en agriculture est immatriculée (estimée à 50 %).

La **prévision** du marché total 2006 des télescopiques à usage agricole, qu'ils soient immatriculés ou non, s'établit à 3 700 unités contre 3 500 en 2005, soit une hausse de +5,7 %.

Quant au marché 2007, nos prévisions tablent sur une nouvelle progression, de l'ordre de 5 % à 3 880 unités.

..... Les tracteurs pour Espaces Verts



Un autre segment connaît un développement soutenu depuis plusieurs années : les **tracteurs pour Espaces Verts** dont les immatriculations devraient s'établir à environ 4 000 unités à fin 2006, contre 3 481 en 2005, soit une hausse de 15 %. Concernant le marché 2007 des tracteurs pour Espaces Verts, nos prévisions s'établissent à une nouvelle hausse, de l'ordre de 7 % à 4 280 unités.

● Les matériels de travail du sol, de semis, de fertilisation, et de protection des cultures

Par Gérard LEPRINCE

L'année 2006 aura été assez ressemblante à la précédente, marquée par des conditions climatiques difficiles dans de nombreuses régions, et par une relative incertitude des revenus des agriculteurs à la suite de la gestion des DPU. En conséquence, la morosité déjà subie par les marchés en 2005 s'est poursuivie.

L'intérêt des nouvelles "Techniques Culturelles Simplifiées" a continué à prendre le dessus sur les méthodes traditionnelles et notamment les outils de labour, de travail du sol animé et de semis conventionnels. Les TCS restent cependant très dépendantes des conditions climatiques.

Enfin, 2006 n'a pas permis de constater un redémarrage des ventes dans les régions viticoles, l'ensemble des produits vendus dans ce secteur continue à souffrir (essentiellement les fraises rotatives).

Ces dernières semaines, nous avons néanmoins pu constater un certain intérêt pour tous les produits, résultant notamment des augmentations significatives des cours.

....Matériel de protection des cultures

L'année 2004 avait été atypique avec une augmentation des prises de commandes liée à l'envolée des prix de l'acier. Pour une partie, les prises de décision avaient été anticipées par crainte de l'avenir.

Tel un balancier, sur la même période de 9 mois, 2005, les prises de commande ont été bien inférieures.

La stabilité semble revenue en 2006, avec un niveau de vente intermédiaire entre 2004 et 2005. Les facturations suivent avec un certain décalage et sont donc encore en léger retrait par rapport à 2005.

Le marché de la protection des cultures est mature et relativement stable. Aucune technique alternative n'est venue influencer fortement le marché.

La réduction du tonnage des matières actives utilisées n'entraîne pas de réduction du nombre de passages ou d'hectares traités.

Comme par le passé, le marché continue son évolution vers des matériels de plus grande capacité avec une légère augmentation des largeurs de rampe.

Sur un plan technique, la demande est toujours aussi variée, mais aussi complexe, ce qui explique peut-être la présence de spécialistes.

Exhibition and promotional space

Partnership meetings

Business opportunities

Scientific forum

The Agriculture and Food Mediterranean Exhibition 2007



الصالون المتوسطي للفلاحة والتغذية
Salon Méditerranéen de l'Agriculture & de l'Alimentation



صفاقس (تونس) من 15 الى 19 ماي 2007 بمعرض صفاقس الدولي
Sfax - Tunisie du 15 au 19 Mai 2007 à la Foire Internationale de Sfax
Sfax - Tunisia From 15 to 19 May 2007 in Sfax International Fair



ASSOCIATION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE SFAUX
Avenue Habib Bourguiba 3000 SFAUX - TUNISIE
Tél. : +216 74 208 028 - 74 228 770 - Fax : +216 74 296 527
E.mail : m.g@foire-sfax.com.tn - Site Web : www.salon-sma.com

La loi sur l'eau comporte un certain nombre d'articles concernant les matériels de protection des cultures :

- Obligation de zones non traitées, les «ZNT», avec reconnaissance de moyens de réduction de la dérive.
- Précision concernant les procédures de dilution de fond de cuve et leur épandage au champ.
- Dispositif anti-débordement lors du remplissage, etc.

Les pulvérisateurs deviennent de plus en plus complets et des automatismes font leur apparition dans les versions haut de gamme.

Il est aussi à remarquer l'utilisation de plus en plus fréquente des systèmes de guidage par GPS lors de la pulvérisation. Les raisons en sont multiples : pas de jalonnement dans les techniques de semis rapides ou simplifiées, pas de risque de manque ou de doublon dans les cultures en ligne, ou en planche pour les cultures légumières.

D'autres applications arrivent également :

- autoguidage du tracteur ou de l'automoteur,
- carte d'application pour la traçabilité,
- gestion automatique des coupures de tronçon.

La pression environnementale et les exigences en matière de sécurité alimentaire rendent obligatoires des matériels plus précis, plus efficaces et plus sûrs.

Les constructeurs doivent être particulièrement à l'écoute des attentes des utilisateurs qui sont de plus en plus professionnels et ont un cahier des charges bien précis lors de leur achat.

On peut donc être relativement optimiste pour l'avenir, car une bonne protection des cultures est un facteur clef du succès d'une production.

● Les matériels de récolte automoteurs

Par Michel SCHIETEQUATTE

....Les moissonneuses batteuses



A l'issue de la campagne 2005/2006 qui s'est terminée en août dernier, les ventes de moissonneuses batteuses se sont élevées à 1 850 unités soit une hausse de 5,5 % par rapport à la campagne précédente. Ces résultats s'avèrent supérieurs aux dernières prévisions du printemps.

Dans ce marché, on observe un développement marqué des modèles sans secoueurs (+22 % à 507 unités), et aussi, dans une certaine mesure, des modèles de forte capacité à 6 secoueurs ou plus (+14 % à 759 unités).

Le marché de la campagne 2005/2006 a été soutenu par :

- Le besoin d'amélioration de la productivité des exploitations
- La nécessité de renouveler une partie du parc âgé
- Sans oublier les incitations fiscales à l'investissement (seuil d'exonération des plus values à la reprise et le Différé Fiscal d'Investissement).

	2003	2004	2005	2006 (P)
Charrues	- 10 %	Stable	-12 %	- 15 %
Outils animés par prise de force (Herses et Fraises)	- 20 %	+ 5 %	-15 %	- 20 %
Outils à disques	- 10 %	+ 10 %	- 15%	-10 %
Outils à dents	-15 %	+ 5 %	-10 à -15%	-5%
Semoirs	- 5 %	+ 15 % à + 20 %	- 10 à - 15 %	- 10 %
Distributeurs d'engrais	- 8 %	+ 15 % à + 20 %	- 10 à -15 %	- 10 %

Concernant la prochaine campagne 2006/2007, comme l'an passé, le début de saison demeure actif. Il est en particulier soutenu par la bonne orientation des cours des céréales, ainsi que par l'introduction de nouveaux modèles chez plusieurs constructeurs.

La prévision pour la campagne 2006/2007 s'établit à 1 850 unités, soit un marché stable.

.....Les ensileuses automotrices



Les projections de fin de campagne au 31 octobre 2006, laissent entrevoir un marché de 300 unités, en baisse de 12 %.

Cette tendance s'explique notamment par :

- les conditions favorables de la campagne précédente qui ont ménagé les machines,
- la baisse des surfaces du maïs fourrage,
- le prix élevé du gazole,
- ainsi que le ralentissement des investissements des entrepreneurs.

Pour la prochaine campagne qui a débuté le 1er novembre 2006, les prévisions tablent sur un marché stable à 300 unités.

● Les presses et les matériels de fenaison

Par Michel SCHIETEQUATTE

....Les presses à balles carrées

Le marché de la campagne 2005/2006 a été affecté par la persistance de stocks élevés de pailles récoltées en 2005.



En conséquence, les ventes 2005/2006 ont régressé de 23 % à 324 unités. Avec la résorption d'une partie de ces stocks, la prochaine campagne 2006/2007 devrait connaître une certaine reprise de l'ordre de 5 % à 340 unités.

....Les presses à balles rondes



La campagne 2005/2006 s'est achevée à fin août 2006 à 4 999 presses à balles rondes soit une baisse de 17,8 %.

Ce résultat s'explique principalement par l'anticipation inattendue des ventes du mois d'août 2005 qui avaient artificiellement augmenté les résultats de la campagne 2004/2005.

La proportion entre les modèles à chambre fixe ou variable confirme sa stabilisation : 24 % fixe, 76 % variable.

Sur ce marché de 4 999 presses à balles rondes, on enregistre 85 unités de presses combinées eurubanneuses, soit un retrait de 10,5 %.

Les perspectives de la prochaine campagne 2006/2007 demeurent stables à 5 000 unités.

....Les matériels de Fenaison

Les ventes de matériels de fenaison souffrent de la concurrence des investissements actuels que doivent réaliser les éleveurs pour la mise aux normes des bâtiments. Cependant, la baisse des ventes en



nombre de machines est en partie compensée par l'augmentation des largeurs de travail.

● Les Faucheuses conditionneuses :

Le marché de la campagne 2005/2006 s'établit à 2 677 unités, en baisse de 8,8 %. Le recul affecte davantage les modèles traînés (-11 % à 1368 unités) que les modèles portés (-6 % à 1 309 unités).

Concernant la prochaine campagne 2006/2007, les prévisions s'établissent à 2 600 unités, soit un retrait de 3 %.

● Les matériels de fenaison classique (faucheuses simples, andaineuses, faneuses) :

Ce marché enregistre une baisse de 10 % en 2005/2006 à 18 000 unités.

Concernant la prochaine campagne 2006/2007, les prévisions s'établissent à 17 000 unités soit un nouveau retrait de 6 %.

● Les véhicules de transports

Par le SNCVA



Dans l'ensemble, les ventes de véhicules de transport ont diminué au cours des huit premiers mois de l'année 2006. Une amélioration sensible est enregistrée depuis le mois de juin mais, à l'heure actuelle, les résultats du secteur restent inférieurs à ceux de 2005. Un fort attentisme des clients, notamment lié au manque de visibilité de l'application de la réforme de la PAC, est noté par les constructeurs.

Les ventes de **remorques monocoques** sont en retrait de 5% sur les huit premiers mois de l'année 2006 par rapport à la même période de 2005. A noter que les véhicules de fort tonnage connaissent une augmentation de la demande, à l'inverse des véhicules de faible capacité dont les ventes régressent assez fortement. La légère reprise du marché actuellement perceptible devrait permettre d'atteindre un volume de 6 650 remorques monocoques pour l'ensemble de 2006, soit une baisse de 2 % par rapport à 2005.

Le marché des **remorques à ridelles** diminue également et devrait s'établir à 1 800 unités, en retrait de 4 % par rapport à 2005.

Les ventes de **plateaux fourragers** baissent après plusieurs années de croissance. L'année 2006 devrait s'achever sur un recul de 10 % pour un volume global de 4 250 véhicules.

La demande en **bétailières** s'est redressée à partir du mois de mai mais ce phénomène n'est pas suffisant pour maintenir les ventes. Il devrait être enregistré un léger retrait de 3 % cette année avec 2 500 unités.

Les **plateaux porte-outils et porte-engins** connaissent une baisse des ventes de l'ordre 15 %, soit un volume prévisionnel de l'ordre de 325 véhicules.

Le marché des **remorques viticoles** est, à l'instar de la situation de ce secteur, en diminution. La baisse prévisible est de l'ordre de 15 %, ce qui ne devrait pas permettre la commercialisation de plus de 800 unités.

Le secteur des matériels d'épandage de matières organiques affiche des résultats plus encourageants.

Les ventes d'**épandeurs de fumier** sont en hausse depuis le début de l'année 2006. La tendance semble se confirmer pour cette fin d'année et il est envisagé un marché en progression de 5 % avec 2 875 véhicules.

Après une légère baisse au cours de premiers mois de 2006, le marché des **tonnes à lisier** s'est redressé. Les ventes de tonnes à lisier devraient être stables pour l'année en cours avec 1 600 machines.

Les **épandeurs d'engrais minéraux remorqués** ont connu un début d'année assez médiocre. Depuis, la tendance s'est améliorée mais reste néanmoins orientée à la baisse. Il est envisagé la commercialisation d'environ 150 unités, soit une diminution de 8 %.

Le marché des véhicules de transport bénéficie de l'amélioration actuelle de la conjoncture. Dans l'ensemble, il est estimé à 21 000 véhicules pour cette année 2006, contre 21 800 unités en 2005, soit un retrait de l'ordre de 4 %.

La conjoncture dans la distribution

Par Hélène CHAUVIN



L'estimation des concessionnaires pour leur marché au second semestre 2006, comparé à la même période de l'année 2005, complète les analyses constructeurs avec la prise en compte du marché de l'occasion qui représente 25% du chiffre d'affaires du matériel neuf.

Le questionnaire de conjoncture adressé aux distributeurs a été complété et intègre désormais les variations des chiffres d'affaires pièces et atelier ainsi que les évolutions des stocks.

Par ailleurs, deux questions ont été ajoutées. L'une fermée concerne leur appréciation du "moral" de leurs clients agriculteurs. L'autre question est ouverte et demande aux concessionnaires de faire part de leur préoccupation majeure du moment.

Ces tendances résultent d'une enquête réalisée en septembre 2006. Pour chaque grand groupe de matériels, 3 catégories de variations : 6 à 15 %, 16 à 25 %, supérieure à 25% à la hausse comme à la baisse et une situation considérée comme stable avec un chiffre d'affaires oscillant entre - 5 et + 5 %. La comparaison porte sur le second semestre 2006 au regard du même semestre 2005.

Les tracteurs :

Depuis 18 mois, les distributeurs tablent majoritairement sur une chute de leurs ventes de tracteurs neufs qui continuent d'être prévues à la baisse par 74 % d'entre eux. Pas de modification notable de leur appréciation par rapport au printemps dernier. Les différences selon les types de production restent les mêmes : les craintes se poursuivent dans la vigne : presque tous pensent que la chute va se

poursuivre et 30 % des concessionnaires la voient supérieure à 25 %. L'élément nouveau réside dans le secteur du lait où 70 % des concessionnaires envisagent un marché du tracteur neuf en baisse sensible.

Les réseaux sont un peu moins pessimistes pour le marché de l'occasion que 51 % d'entre eux voient stable ou en légère hausse.

Les moissonneuses batteuses :

Au printemps, 72 % des concessionnaires s'attendaient à un marché stable voire en hausse. Cette prévision s'étant concrétisée, ils ne pensent pas que le marché va continuer de croître, la moitié d'entre eux le voit stable, les autres le voient à la baisse. Ils restent par contre à 61 % optimistes pour les moissonneuses batteuses d'occasion.

Les ensileuses :

Le pessimisme repart : 72 % des concessionnaires contre 54 % au printemps attendent une chute de leurs ventes d'ensileuses neuves, et surtout 39 % craignent une baisse des ventes supérieure à 16 %. Prévisions identiques pour l'occasion, 33 % craignent même une chute des ventes d'occasion supérieure à 25 %.

Les outils :

Le pessimisme rencontré pour la première fois à l'automne 2005 persiste : 55 % des concessions envisagent une chute. Les distributeurs sont toujours inquiets pour les ventes d'outils d'occasion : 68 % les prévoient en baisse.



Les matériels de parcs et jardins :



C'est le secteur qui continue d'être porteur même si l'optimisme se calme après les progressions enregistrées antérieurement. La stabilité voire une légère hausse reste attendue par 69 % des distributeurs plus sensible sur le neuf que sur l'occasion.

Les stocks :

Paradoxalement, malgré un tassement du marché, les concessionnaires ne craignent pas d'augmentation significative de leurs stocks, même si l'optimisme est moins grand sur le stock neuf.

Les pièces détachées :

Grande sérénité pour l'activité magasin, tout au moins en volume puisque 80 % des concessionnaires envisagent une stabilité voire une légère progression des ventes de pièces.

L'activité prestations de services :

Pas d'inquiétude particulière non plus pour l'activité de l'atelier : 78 % la voient stable voire en hausse.

..... Les tendances par types de production

Dans tous les types de productions, les prévisions sont majoritairement en retrait par rapport à celles de 2005 sans que l'on note de différence notable sauf en ce qui concerne le secteur viticole où la morosité est plus marquée.

Pour autant, les concessionnaires n'ont pas une appréciation négative du moral de leurs clients agriculteurs qu'ils n'estiment mauvais que chez seulement un quart à un tiers d'entre eux sauf bien entendu chez les viticulteurs dont le moral est considéré par les distributeurs comme mauvais dans 89 % des cas.

Tous matériels confondus, neufs et occasions, toutes régions confondues, 57 % des concessionnaires envisagent une régression de leur marché matériels. 1 sur 4 prévoit même une baisse supérieure à 16 %. On retrouve le niveau de pessimisme de l'automne 2005. La faiblesse des commandes depuis le 2ème trimestre de l'année a aussi influencé le moral des distributeurs dont la préoccupation majeure reste centrée sur le resserrement du marché lié au regroupement des exploitations et à leur agrandissement.

● Conclusions et perspectives 2006 et 2007

Par Hélène CHAUVIN

Après un 1er semestre en baisse pour la plupart des matériels, les bons contacts pris à la rentrée, notamment dans les différents salons professionnels, laissent présager une reprise des ventes sur le marché français au cours des derniers mois de l'année 2006.

● A quels facteurs peut-on attribuer ce regain d'optimisme ?

- tout d'abord, la bonne orientation, à la hausse, des prix des céréales,
- ensuite, le versement anticipé d'une partie des aides directes (DPU) qui vient d'être confirmé par le gouvernement et l'Union Européenne,
- les restructurations réussies des éleveurs laitiers face aux mutations du secteur et la revalorisation de l'aide laitière directe,
- les perspectives encourageantes de développement des bio-carburants, ainsi que d'autres utilisations non alimentaires des produits agricoles,
- enfin, certaines incitations fiscales à l'investissement qui encouragent le maintien ou la consolidation de l'outil de production des agriculteurs.

● En revanche, plusieurs facteurs défavorables continueront de peser sur les investissements en Agro-Equipement de cette fin d'année 2006 :

- d'abord, bien sûr, la persistance des crises graves dans les secteurs viticoles, arboricoles et avicoles,
- les efforts de réduction des charges des agriculteurs, dont celles de mécanisation, tout en augmentant la productivité du travail,
- l'évolution des cours des matières premières et de l'énergie.

Quelles perspectives pour le marché des Agro-Equipements de l'année 2006 ?

En tenant compte de ces différentes analyses, et en les reliant à l'état actuel des carnets de commandes des constructeurs, nous prévoyons que le marché français des Agro-Equipements de l'année 2006 devrait s'établir à 3,7 milliards d'Euros, soit une baisse ramenée à 5 %.

Quelles perspectives pour le marché des Agro-Equipements en 2007 ?

La synthèse des prévisions par grandes familles de produits incite à prévoir une stabilisation du marché français des Agro-Equipements en 2007, à 3,7 milliards d'Euros.



CONTACTS

TRIA

Km 11,5 ancienne route de Rabat
Sidi Bernoussi
Casablanca 20600
Tél. : 022 73 20 10
Fax : 022 75 67 50
Email : tria@menara.ma

LADIS

Km 9,5 route 110 Bd Chefchaouni
Aïn Sebaâ - Casablanca
Tél. : 022 66 46 75 à 78
Fax : 022 66 46 80
Email : ladis@menara.ma

OJIPAR

Km 9,5 route 110 Bd Chefchaouni
Aïn Sebaâ - Casablanca
Tél. : 022 66 45 75 à 78
Fax : 022 66 46 80
Email : ojipar@menara.ma

EPIDOR

Lot 1710 Zone Industrielle
Ouled Saleh Bouskoura
Province de Casablanca
Tél. : 022 32 08 00
Fax : 022 32 08 01
Email : epidor@menara.ma

GROMIC

Avenue des FAR, rue Mohamed Arrachid
Imm. Iman Center
7ème étage n°1
Casablanca
Tél. : 022 30 55 51
Fax : 022 30 55 55
Email : contact@gromic.com

DÉPARTEMENT EXPORT

Tél : 022 75 67 48
Fax : 022 75 67 50
Email : tria@menara.ma

France

SECURITY FEEL BETTER de nouveau disponible



Suite à l'Ordonnance du Conseil d'Etat du 17 mai 2006, PPN SA peut de nouveau commercialiser sur le marché Français Security Feel Better. Cette décision est intervenue trois mois après l'arrêté ministériel du 25 février qui avait suspendu pour une durée maximum d'un an sa commercialisation au titre de l'application du principe de précaution selon la DGCCRF. Afin d'éviter toute mauvaise interprétation de son produit, Patrick Nicaise rappelle que Security Feel Better est une boisson sans alcool qui facilite la digestion des aliments et des boissons. Tenant compte des observations de la DGCCRF, la communication et le packaging de SECURITY FEEL BETTER ont été modifiés pour assurer une meilleure lisibilité. Le produit est disponible dès maintenant en GMS (dans les rayons alcools) au prix de 4,95 € le lot de 2 mignonnettes.



BRIOCHE PASQUIER construit une nouvelle usine

Le groupe BRIOCHE PASQUIER renouvelle sa structure industrielle dans l'activité biscotterie qu'il a reprise suite au rachat de Sopafi en 2005. Ainsi, pour remplacer l'usine actuelle de Ponts-de-Cé, (située près d'Angers) qui doit être remise aux normes, le groupe annonce un projet de construction d'un montant de 50 millions d'Euros, qui débutera début 2007 dans la même région. Opérationnelle en 2008, cette usine de 20 000 m² comprendra quatre lignes de fabrication de biscottes et pains braisés et emploiera 150 salariés.



Maroc

Les Italiens poussent leurs pions au Maroc



Les exportations italiennes vers le Maroc ont atteint au cours des sept premiers mois de l'année en cours quelque 712 millions d'Euros (près de 7,18 milliards de DH). Soit 28% de mieux que l'année dernière. Quant aux exportations du Royaume vers ce

pays, elles ont été de 326 millions d'Euros (près de 3,58 milliards de DH). Elles ont ainsi augmenté de 13% sur un an. Pour Massimiliano P. Sponzilli, directeur de l'Institut italien pour le commerce extérieur, « c'est plus que suffisant pour convaincre les entreprises italiennes à venir prospecter au Maroc ».



SIAL 2006 : Les bonnes affaires des agro-industriels marocains

Les stands du pavillon marocain dans le Salon international de l'alimentation de Paris (SIAL) ont été très visités. Les principales transactions commerciales se sont effectuées avec l'Europe avec 1.250 contacts. La France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie arrivent en tête. Deux contacts ont également été établis avec la Nouvelle Zélande. Des affaires ont aussi été conclues avec l'Asie et l'Afrique avec 450 contacts chacune. Du continent américain et des Etats-Unis, ce sont près de 350 hommes d'affaires qui ont manifesté leur intérêt pour les produits marocains. Le Moyen-Orient n'a pas été en reste avec près de 250 contacts. La Syrie, la Jordanie et l'Arabie Saoudite ont été les principaux pays voulant conclure des affaires avec le Maroc.

Les produits qui ont le plus séduit sont les anchois, les conserves de poisson, les poissons frais, l'huile d'olive et l'huile d'argan. Les agrumes, comme la clémentine et l'orange, n'ont pas été en reste non plus. Quant à la pâtisserie traditionnelle, celle-ci a fait sensation pour sa première participation au salon de Paris. Plusieurs grandes surfaces, comme Carrefour et Auchan, ont manifesté leur intérêt pour les spécialités marocaines.



Algérie

PIERALISI : une nouvelle collaboration en Algérie



Le Groupe PIERALISI vient d'annoncer une nouvelle collaboration en Algérie avec la société CAPTO-LIVES EURL de BOUIRA qui va prendre en charge la vente et le service après-vente des machines et installations du groupe italien.

PIERALISI : c'est plus de 38.000 machines et installations dans le monde entier.

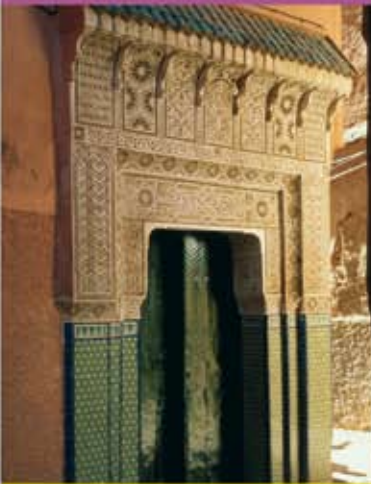
Le Groupe PIERALISI sera prochainement présent sur DJAZAGRO 2007 (mars) et la FIA 2007 (juin).



Compagnie Aérienne Française



Au coeur de la Méditerranée



Algérie Maroc Tunisie Portugal
au départ de toute la France

Renseignements & Réservations
N°Azur 0 810 797 997
PRIX D'UN APPEL LOCAL

www.aigle-azur.fr

Réduction de 2 % des charges fiscales pour les entreprises formatrices de stagiaires

«Les entreprises algériennes qui prendront en charge l'apprentissage et la formation des stagiaires, bénéficieront à partir de l'année prochaine, d'une réduction de 2 % de leurs charges fiscales», a indiqué le ministre algérien de la Formation et de l'Enseignement professionnels, El Hadi Khaldi, lors d'une visite de travail à Bordj Bou Arreridj.



Tunisie

Poulet de chair : Les producteurs ont toujours du plomb dans l'aile



Après avoir broyé du noir durant plusieurs mois en raison des chutes enregistrées au niveau des ventes sous l'effet de la psychose

de la grippe aviaire, les revendeurs de poulets de chair ne chôment désormais plus : ils font plutôt face à une demande qui dépasse l'offre.

En effet, l'engouement des consommateurs tunisiens pour la viande de poulet a repris de plus belle. La consommation de cette catégorie de viande a tendance à se situer aux mêmes niveaux d'il y a deux ans. Mais il semble qu'au niveau de l'offre, on n'arrive toujours pas à retrouver le même rythme pour répondre comme il se doit à une demande croissante.

Les statistiques du Groupement Interprofessionnel de Produits Avicoles (GIPA) nous apprennent qu'au cours des dernières années l'évolution de la consommation des viandes blanches a été marquée par un engouement remarquable pour la viande de poulet. La consommation moyenne par tête d'habitant s'est située en effet aux alentours de 14 kg par an. Cette moyenne n'a pu être maintenue au cours de l'année 2005 puisqu'elle a accusé une chute sous l'effet de la psychose de la grippe aviaire.



Source : Le quotidien

France / Espagne

« bravo l'Auvergne ! » et Landaluz : un partenariat promis à un bel avenir



«**B**ravo l'Auvergne ! » et son homologue espagnol Landaluz viennent de signer

une convention de partenariat. Les objectifs de ce rapprochement sont nombreux : « bravo l'Auvergne ! » accompagnera la marque espagnole dans son développement sur le territoire français, et bénéficiera en retour de l'expérience de Landaluz à l'international. A ce titre, les deux marques ambitionnent déjà plusieurs projets communs et notamment des animations commerciales en Italie.

Lancée en 1991, Landaluz regroupe 108 entreprises agroalimentaires et propose aussi bien en Espagne qu'à l'export, et notamment en Europe de l'Est, des olives, du jus d'orange et autres produits méditerranéens, qui de la même façon que pour « bravo l'Auvergne ! » répondent à des critères de qualité stricts.



Monde

La pénurie des produits bio



Les ventes mondiales d'aliments et de boissons biologiques explosent et devraient avoisiner 40 milliards de dollars US cette année. Une nouvelle étude menée par Organic Monitor (www.organicmonitor.com) montre que la demande est supérieure à l'offre, et que certaines régions connaissent même une pénurie de l'offre. C'est en Amérique du Nord, où certaines catégories de produits sont désormais régulièrement absents des rayons des commerces, que la pénurie est la plus criante. Plusieurs pays européens doivent eux aussi faire face cette année à une pénurie de l'offre dans un contexte de forte hausse de la demande d'aliments biologiques. Les secteurs des produits laitiers et de la viande biologique sont les plus durement touchés, imposant dans ces deux régions l'importation de produits en provenance d'Amérique latine et d'Australie.



Le CTIFL organise les **13-14-15 mars 2007** à RUNGIS une **formation** autour du thème :

..... Connaître les **fruits et légumes** : produits et variétés



..... Public

Managers et chefs de rayon, vendeurs. Personnels de la filière fruits et légumes.

... Objectifs

Acquérir les connaissances de base sur les produits, indispensables à toute pratique professionnelle fruits et légumes.

(Ce stage d'initiation peut être suivi du stage « Connaître les fruits et légumes : maîtrise du produit et de la qualité » : 16 et 17 octobre 2007 à Rungis)

..... Contenu

1. Caractéristiques générales des fruits et légumes

- La physiologie des fruits et légumes,
- le travail du produit : réception, stockage, mise en vente, entretien, réassortiment, mise en resserre,
- la normalisation et la réglementation sur les ventes.

2. Produit par produit

- Les variétés, les conditionnements et la normalisation,
- l'argumentaire de vente : maturité et qualité, conseils-consommateurs.

3. Gammes de fruits et légumes étudiés



■ Les légumes : légumes permanents, légumes saisonniers, petits légumes, pomme de terre, légumes de contre-saison,

■ les fruits métropolitains : fruits permanents, fruits saisonniers, fruits rouges, fruits de contre-saison,

■ les agrumes : oranges, clémentines, citrons, pomelos, petits agrumes,

- les bananes,
- les produits tropicaux et exotiques,
- les gammes d'extension : champignons, baies, herbes aromatiques, produits rares, IVe et Ve gammes.



..... Pédagogie

Reconnaissance des produits : avec exercices d'application. CD images, vidéo, fiches produits. Visites pratiques sur le MIN de Rungis.

Responsable technique
Patrice GREFF

Pour en savoir plus, sur les formations «Fruits et Légumes» proposés par le CTIFL, contactez :

Marie Madeleine MARTINEZ
Tél. : +33. (0)1 47 70 16 93
E-mail : martinez(a)ctifl.fr

Tunisie - UE

De **nouvelles formations** dans le cadre de la coopération **technologique** et **scientifique**

De nouveaux modules de formation animés par des experts tunisiens et européens et pilotés par le Ministère Tunisien de l'Industrie, de l'Energie et des PME, vont démarrer au mois de novembre en cours, dans le cadre du projet Stern financé par le Sixième Programme Cadre de Recherche et Développement initié par la Commission Européenne.

Le premier a été organisé, les 8 et 9 novembre, au siège du Centre Technique du Textile. Il portait essentiellement sur les thématiques prioritaires des programmes européens pour la promotion de la recherche et du développement économique.



Un second module a eu lieu, entre le 30 novembre et le 1er décembre, au siège du Centre National du Cuir et de la Chaussure. Il était focalisé sur l'application des techniques du management de l'innovation pour améliorer la capacité d'innovation et l'élaboration des projets inscrits dans les Programmes Cadres de l'Union Européenne.



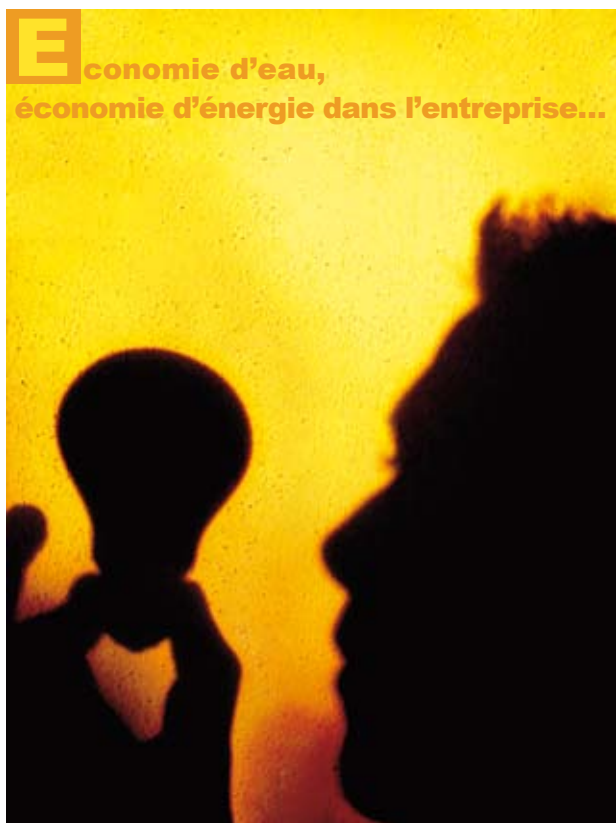
Quant à la troisième cession prévue à cet effet, elle sera organisée, les 23 et 24 janvier 2007, au siège du Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement. Elle sera consacrée à la gestion efficace des projets de recherche et de développement technologique.

Ces cessions permettent à ceux qui en bénéficieront d'acquérir des connaissances sur les différents instruments et programmes européens de promotion de l'innovation scientifique, de leur permettre de mieux gérer des projets d'innovation scientifique et technologiques avec l'Union Européenne, de mieux s'inscrire dans les réseaux de recherche européens et de faciliter l'accès aux moyens de financement offerts.

Source : Paris-Observatoire du CIHEAM

3^{ème} Conférence Internationale sur la **Mise à Niveau Environnementale**

Le CITET et ses partenaires la SONEDE et l'ANME vous invitent à participer à la 3^{ème} conférence internationale sur la mise à niveau environnementale, qui aura lieu à Tunis, les 7 et 8 décembre 2006.



C'est l'économie tout court mais, à laquelle il conviendrait d'ajouter l'adjectif « responsable » ! Or, une économie responsable ne peut se faire sans agents économiques responsables ; producteurs et consommateurs.

Pour maîtriser ses coûts de production et accroître sa compétitivité, l'entreprise se doit d'être responsable de la bonne gestion de ses ressources, car l'ère de l'abondance et des subventions des facteurs de production est bel et bien révolue. En tant qu'acteur social, l'entreprise est également responsable socialement, du moment où elle contribue à la formation de la richesse nationale. Elle est aussi, et de plus en plus, écologiquement responsable car elle puise sa richesse de cet environnement qui l'entoure, le milieu naturel, à la fois donneur (d'intrants) et récepteur (de rejets).

Au plan macroéconomique il s'agira d'adapter les politiques de gestion des ressources, notamment celles de la tarification et des incitations économiques. Au niveau microéconomique, il s'agira d'une part de changer les comportements de production et de consommation et d'autre part, d'adopter des procédés et des technologies plus efficaces.

➤ Objectifs de la conférence :



Pour sa conférence internationale sur la mise à niveau, le CITET et ses partenaires (ANME et SONEDE) ont choisi comme thème mobilisateur : l'économie de l'eau et de l'énergie dans l'entreprise. L'objectif de la conférence est d'offrir aux chefs d'entreprises tunisiens et aux professionnels un regard sur les toutes dernières innovations technologiques et managériales en matière d'économie d'eau et d'énergie.

➤ Organisation :

La conférence vise à répondre à certains objectifs spécifiques de mise à niveau environnementale au niveau de l'entreprise.

Elle est organisée en :

- Conférence plénière
- 2 ateliers (Eau et énergie)
- Exposition (Espace affaires)

2 Autres événements parallèles :

- Un atelier sur La gestion environnementale profitable organisé par la GTZ.
- Une réunion du réseau REME qui réunira des experts des pays de Maghreb organisée par la GTZ.

Sifel Maroc. Et de Quatre !

Le Salon Professionnel International de la Filière Fruits et Légumes, ouvre ses portes du 7 au 10 décembre 2006 à Agadir, principal bassin de production de fruits et légumes du Maroc. Ce nouveau millésime confirme l'intérêt des entreprises nationales tout comme celui des sociétés étrangères, dont la proportion représente 40% des exposants !



Tous les domaines d'activités de la filière fruits et légumes sont représentés sur la manifestation avec notamment les secteurs :

- Matériels de Production
- Techniques de Production
- Semences, Pépinières
- Serres & Abris
- Fertilisation, Traitement
- Conditionnement, Tri, Mesure
- Production, Transformation
- Commerce, Logistique
- Informatique
- Organismes Institutionnels
- Presse.

En 2006, le jeune salon professionnel marocain poursuit sa progression avec 350 exposants inscrits, contre 300 en 2005. 60% des entreprises participantes sont originaires du Maroc.

D'autre part, Sifel Maroc renforce sa vocation internationale en accueillant de nombreuses sociétés venues d'Espagne, Italie, Belgique, Australie, Grande-Bretagne, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Allemagne, Autriche, France, Tunisie.

Au rang des nouveaux exposants à rencontrer absolument, il faut remarquer une entreprise chinoise, deux entreprises pakistanaïses, et une entreprise russe.

Parmi les événements qui se déroulent durant les quatre jours de Sifel Maroc :

- L'inauguration de la manifestation le jeudi 7 décembre à 16 h 00.

- Pour en savoir plus sur les perspectives de développement de relations italo-marocaines, une conférence est organisée le vendredi 8 décembre au matin sur le thème : « Opportunités de collaboration dans la filière fruits et légumes entre l'Italie et le Maroc ».

- Enfin, le magazine AGRICULTURE DU MAGHREB (média officiel du Sifel Maroc) organise la première édition d'INNOFEL, « Les Trophées de l'innovation en fruits et légumes ».

Ce concours vise à valoriser les produits les plus innovants dans l'une des composantes de la filière fruits et légumes et/ou pouvant être considérés comme un progrès. 22 entreprises marocaines et étrangères ont participé à ce Trophée dont les prix seront remis lors d'une soirée spéciale de Sifel Maroc 2006.

Sifel Maroc en pratique

Organisé par IEC (International Exhibitions & Conférences) en partenariat avec Orgagri (organiseurs de Sifel France) et l'APEFEL (Association des Producteurs et Producteurs-Exportateurs de Fruits & Légumes), Sifel Maroc 2006 est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, et sous l'égide du Ministère du Commerce Extérieur.



MAROC

Soulager les incertitudes météorologiques des agriculteurs

Chaque année porte avec elle son lot d'inquiétudes pour les agriculteurs. L'année agricole 2006-2007 s'annonce par exemple difficile: Les pluies tardent à venir et les agriculteurs commencent à s'inquiéter de la chaleur qui persiste, en particulier dans les zones agricoles, bien que les prévisions de la météorologie soient rassurantes. Face à cette inquiétude, le Ministère de tutelle réagit.

Conscient de l'impact de la pluviométrie sur le rendement agricole, le ministère de tutelle anticipe les craintes des professionnels de la terre en annonçant une série de mesures susceptibles d'atténuer la situation. Ces mesures visent à créer les conditions propices au déroulement normal de l'actuelle campagne agricole et ont trait aux principaux domaines de l'approvisionnement en intrants agricoles

tions accordées à l'équipement des exploitations en systèmes d'irrigation économes en eau pour atteindre 60% au lieu de 30 à 40% actuellement. Il sera, par ailleurs, procédé au renforcement du soutien octroyé aux tracteurs agricoles et aux autres types de matériel présentant un intérêt technique. Les mesures attendues porteront aussi sur la révision des prix des engrais phosphatés fabriqués par l'Office Chérifien des Phosphates (OCP)

ainsi que le renforcement du soutien à la mécanisation agricole. Au sujet du taux d'intérêt, le ministre de l'Agriculture a fait observer, selon la MAP, que «des efforts seront déployés par le gouvernement et le Crédit Agricole du Maroc pour réduire les taux d'intérêt en vue de les ramener à 5,5% pour les crédits d'investissement et 5% pour les crédits de campagne».



et du contrôle de leur qualité, de la gestion des risques agricoles, du développement de l'arboriculture fruitière et la promotion des cultures d'exportations, de la gestion de l'eau d'irrigation, de l'intensification et la sécurisation du produit animal et l'encadrement des agriculteurs.

Outre ces mesures, et en réponse aux professionnels de l'agriculture, la campagne agricole 2006-2007 sera marquée également par le relèvement des taux des subven-

La panoplie des mesures annoncées par le département de l'Agriculture portera sur cinq volets principaux. Il s'agit de l'identification généralisée et l'encadrement sanitaire du cheptel, la sécurisation sanitaire des produits animaux, l'amélioration de la productivité, ainsi que la promotion de l'élevage du cheval. Pour ce qui est de l'identification généralisée du cheptel, elle sera poursuivie tout au long de cette campagne. Cette opération concernera près de 400.000 têtes de bovins, 100.000 têtes de camélins, et 15.000 têtes chevalines.

Source : Libération (Casablanca)

ALGERIE : Investissement agricole

La SALEM propose de nouveaux crédits

La SALEM, société publique de leasing agricole, (filiale de la CNMA), lance une nouvelle formule de crédit de financement locatif pour les projets d'investissement agricole.



Les nouvelles offres que propose cette banque via ses réseaux régionaux, dont le siège à l'Ouest est à Oran, s'adressent aux agriculteurs, éleveurs et aux coopératives agricoles. La SALEM propose, dans le cadre d'un programme de soutien à l'acquisition du matériel et de l'équipement agricoles de fabrication locale, un soutien consistant en une subvention à hauteur de 40% pour l'acquisition de moissonneuses batteuses et 25 à 35% pour l'acquisition de tracteurs.

Enfin, la SALEM propose pour les agriculteurs qui possèdent déjà leur moissonneuse, une subvention à hauteur de 60% pour la rénovation de leurs engins.

..... Redéploiement local



Ainsi, cette société publique compte se redéploier sur un marché bancaire local marqué par une incursion de banques étrangères spécialisées dans le leasing. La dernière en date : Maghreb Leasing Algérie est le nouvel établissement financier spécialisé dans le financement des PME algériennes sous forme de crédit-bail (leasing), qui a été créé en janvier dernier. Agréé par le Conseil de la monnaie et du crédit, cet établissement compte six actionnaires. Il s'agit de Tunisie Leasing (36%), Amen Bank, banque tunisienne (20%), Netherlands Development Finance Company de la Hollande (20%), Société de promotion et de participation pour la coopération économique, filiale de l'agence française de développement (10%), Maghreb Private Equity Fund (5%) et CFAO (4%). Ainsi, la concurrence est appelée à être rude pour la SALEM qui souffre d'une image loin d'être reluisante. Beaucoup de jeunes porteurs de projets, en effet, se plaignent des lenteurs et de la bureaucratie de cette banque publique. Inscrits au titre de bénéficiaires des dispositions du Plan national d'appui au développement agricole (PNDA), plusieurs jeunes porteurs de petits projets n'arrivent pas, depuis des années et malgré des démarches et des promesses, à disposer du matériel que l'Etat leur a promis, via la SALEM.

Autre produit proposé par la SALEM : le leasing, c'est-à-dire que cette société offre du matériel moyennant des taux d'intérêt de 5% bonifiés de 4 points, avec des facilités de paiement qui s'étalent sur 10 ans pour les moissonneuses batteuses et 5 ans pour les tracteurs et autres matériels. Une formule qui sous entend un apport personnel de 10% au minimum.

Source : El Watan

Alcan Packaging propose un **emballage unique** pour la Portion de **Fol Epi**

Alcan Packaging et les Fromageries Perreault lancent La Portion de Fol Epi (150g) en sachet Doypack refermable, inédit sur le segment des blocs à pâte pressée.

Pour répondre aux attentes des consommateurs, la Portion de Fol Epi offre plus de praticité avec une pré-découpe laser pour une ouverture facile et un zip pour le refermer. Toute la saveur fruitée du Fol Epi est ainsi conservée pour faire durer le plaisir !

Ce sachet Doypack est imprimé en 6 couleurs avec un vernis mat puis façonné par Alcan Packaging, permettant ainsi une tenue debout du produit pour une visibilité maximale en linéaire.

Date de lancement : septembre 06

Conditionnement : sachets 150g regroupés par 8 dans un colis présentoir

DLUO : 60 jours

Code EAN : 3 090291 196510

Alcan Packaging est l'un des tous premiers fournisseurs mondiaux d'emballages de spécialité. Doté d'un savoir-faire sans égal, Alcan Packaging est n°1 mondial sur le marché des emballages alimentaires flexibles, pharmaceutiques, cosmétiques et du tabac.

Représentée par 31 000 employés répartis dans 30 pays avec 140 sites de production, Alcan Packaging a enregistré un chiffre d'affaires de 6 milliards \$ US en 2005.

Contact Media :

Candice GIBORY
Alcan Packaging Food Europe
Tel: + 33 (0) 1 56 28 36 64
E-mail : Candice.gibory@alcan.com



Le Système ELFAB FLO-TEL™ permet aux fabricants et utilisateurs **d'être conformes** à la nouvelle norme ATEX

Chaque année, des accidents entraînant des blessures graves et parfois même la mort sont provoqués par des explosions d'élévateurs à godets transportant des substances telles que farine, sucre et sable. La directive européenne ATEX a mis en place un contrôle des fournisseurs et utilisateurs de ce type d'équipement pour renforcer la sécurité des produits courant un risque d'explosion.

Elfab, fabricant de disques de rupture et de panneaux d'explosion, aide les utilisateurs et fabricants d'élévateurs à godets à se soumettre à la nouvelle législation en intégrant le Lift-Gard à leur gamme de produits. Spécialement conçu pour protéger ce type d'élévateurs il est disponible à moindre coût, facile à installer et requiert très peu de maintenance.

Le Lift-Gard est pré-fourni avec le Système de détection Elfab unique en son genre, le Flo-Tel, qui permet un arrêt automatique du moteur de l'élévateur conformément à la nouvelle législation. Le Lift-Gard est le seul panneau plat combinant panneau, support et détection en un seul produit.

Le Lift-Gard, tout en Inox, est disponible dans un vaste rang de tailles, pressions de rupture et températures avec un délai de production de seulement 1 semaine.



Vitamines, acides gras, caroténoïdes : la liste des micronutriments santé est-elle complète ?

» Les Vitamines

Les aspects nutritionnels de l'alimentation humaine ont peu occupé la communauté scientifique jusqu'à la fin du XIX^e siècle ; on pensait en effet que nos besoins se limitaient à un apport suffisant en protéines, glucides et lipides. Un modèle expérimental simple (souris) avait permis à Lounine, du laboratoire du professeur von Bunge à Bâle, de prouver l'existence de composants jusque là insoupçonnés de notre régime alimentaire. Des souris alimentées au lait entier survivaient parfaitement bien, tandis que les animaux qui n'avaient reçu que les fractions protéique, glucidique et lipidique du lait mouraient après 16 à 36 jours. Mais von Bunge, mettant en question ces résultats, était passé à côté de la découverte des micronutriments essentiels.

C'est pendant la première moitié du XX^e^{me} siècle que les chercheurs ont mis en évidence et décrit les 13 vitamines dont l'ingestion régulière est indispensable à la santé. Les autorités sanitaires

américaines furent les premières, en 1943, à édicter des recommandations (Apports journaliers recommandés, AJR) pour la consommation des nutriments, recommandations qui ont subi au cours des dernières années leur onzième révision. Cette dernière révision reflétait un changement radical de l'esprit même de ces recommandations. Les effets bénéfiques sur la santé des vitamines, minéraux, oligo-éléments et macronutriments ont fait l'objet d'un copieux rapport de plus de 3.800 pages, préparé par des chercheurs de très haut niveau, et qui donnait à ces recommandations une base tout à fait nouvelle.

Ce changement de paradigme a eu pour effet de donner aux nouvelles préconisations un poids bien plus important dans les considérations de politique sanitaire. Auparavant, les AJR servaient de guide pour éviter les carences alimentaires. Celles-ci ne constituant pas un souci majeur dans les pays industrialisés, les autorités sanitaires ne montraient qu'un intérêt limité pour les questions de nutrition.

Aujourd'hui les AJR sont au coeur des questions de santé et de prévention des affections chroniques, et constituent un outil privilégié pour les décideurs en matière de santé publique et de gestion de ses coûts. C'est ainsi que la décision de rendre obligatoire l'addition d'acide folique à la farine aux États-Unis a conduit à une baisse significative des affections congénitales de la moelle épinière (spina bifida), et que l'adjonction d'iode dans le sel de table a permis d'éradiquer complètement les cas de crétinisme et de goitre dans les pays où elle est en vigueur. De plus, une importante étude réalisée en Europe a mis en évidence, chez des patients hospitalisés, diverses carences alimentaires qui aggravaient leur taux de morbidité et de



mortalité, et avaient un impact démontrable sur leur qualité de vie et sur les coûts de santé associés. On voit donc que la liste des effets bénéfiques pour la santé d'une consommation adéquate de vitamines est loin d'être épuisée. La question qui se pose à ce stade est de savoir si la liste des nutriments concernée est elle-même complète, ou si la Nature a encore en réserve d'autres ingrédients susceptibles d'améliorer notre santé ou notre bien-être.



➤ Les Acides gras

Outre les vitamines, deux acides gras sont également essentiels à la santé. Les acides gras (AG) sont constitués d'une chaîne carbonique allant jusqu'à 24 atomes de carbone, reliés par des liaisons simples ou doubles, et se terminant par un groupement acide. La première double liaison peut se présenter soit après le troisième carbone de la chaîne, conduisant à un AG ω -3 ou n-3, ou après le sixième carbone, conduisant à un AG ω -6 ou n-6. L'enzyme qui permet l'insertion de la deuxième double liaison en bonne position n'existe pas chez les animaux ou les humains, si bien que le précurseur de l'ensemble des AG ω -6 fonctionnels, l'acide linoléique (18:2 AG ω -6) (LA) et le précurseur de l'ensemble des AG ω -3 fonctionnels, l'acide α -linoléique (18:3 AG ω -3) (ALA), sont des nutriments essentiels. Deux doubles liaisons sont toujours séparées par deux simples liaisons, ce qui rend les AGPI (Acides gras polyinsaturés) vulnérables face aux radicaux oxygène. De plus, toutes les doubles liaisons sont en configuration cis. Le FNB (Food and Nutrition Board) américain, dans son édition 2002 des valeurs de référence nutritionnelles, recommande un « apport adéquat » (adequate intake, AI) de LA de 17 g/j pour les hommes et 12 g/j pour les femmes. 4 Les valeurs correspondantes pour l'ALA sont respectivement 1,6 g/j pour les hommes et 1,1 g/j pour les femmes. Pour obtenir leur plein effet biologique, tant le LA que l'ALA doivent être allongés et désaturés – le premier donnant

l'acide dihomog-linolénique (DGLA) et l'acide arachidonique (AA), le second donnant l'acide eicosapentaénoïque (EPA) et l'acide docosahexaénoïque (DHA).

Cependant, l'acide gras essentiel α -linoléique ne suffit pas à couvrir nos besoins en acides gras polyinsaturés à chaîne très longue (AGPI-LC) DHA et EPA, en raison d'un facteur de conversion trop limité. C'est pourquoi plusieurs sociétés nutritionnistes ont inclus l'EPA et le DHA dans la liste des nutriments recommandés, traduisant ainsi l'idée que les consommateurs doivent pouvoir absorber directement ces acides gras hautement insaturés plutôt que par l'intermédiaire de leurs précurseurs. L'ISSFAL (Société internationale d'étude des acides gras et des lipides), par exemple, a émis en juillet 2004 une préconisation de 500 mg/j pour l'EPA et le DHA. Cette quantité peut être atteinte sans difficultés par une consommation de poisson deux fois par semaine, comme le montre le tableau ci-contre.

Tableau 1 : Teneur de certaines espèces de poisson en EPA et DHA

Il ressort d'études récentes que la consommation de cer-

Poisson EPA+DHA (gr/100gr)	
Hareng	1.57
Maquereau	2.30
Sardine	0.98
Saumon (sauvage)	1.44
Saumon (élevage)	1.91
Anchois	2.06
Thon	1.17
Cabillaud	0.18
Truite arc-en-ciel	0.59

tains AGPI hautement insaturés, l'acide γ -linoléique (GLA) (18:3 ω -6), l'EPA (20:5 ω -3) et le DHA (22:6 ω -3) a un effet bénéfique sur la santé. Tant le bon état du cœur que le bon fonctionnement du cerveau exigent un apport suffisant et régulier de ces nutriments, et un bon équilibre du système immunitaire suppose une source équilibrée d'acides gras. Dans la mesure où l'apport d'EPA et de DHA dans notre chaîne alimentaire repose uniquement sur la consommation de poissons gras (les mammifères marins et les algues ne paraissant que rarement sur nos tables), il est possible de combler le hiatus entre les besoins et un apport spontané insuffisant par le recours à des aliments enrichis ou à des suppléments alimentaires.

Tous les caroténoïdes sont des anti-oxydants efficaces, qui protègent nos cellules des effets destructeurs des radicaux libres

➤ Les Caroténoïdes



Les caroténoïdes sont des pigments végétaux lipophiles qui sont à l'origine de la couleur des fruits, des fleurs et des légumes, ainsi que des feuilles après que la chlorophylle ait été dégradée en automne. Cependant, chez l'espèce humaine, seuls sont absorbés en quantités significatives le β -carotène, l' α -carotène, la β -cryptoxanthine, la lutéine, la zéaxanthine et le lycopène. Un régime riche en fruits et légumes, comme celui que recommandent les autorités sanitaires, apporte environ 5 mg de β -carotène, 2 mg de lutéine, 0,2 mg de zéaxanthine et 5 mg de lycopène par jour. Le β -carotène a un rôle de provitamine, car il peut être dissocié pour donner de la vitamine A. Il représente donc une source complémentaire importante de vitamine A pour les personnes dont le régime alimentaire n'apporte pas suffisamment de produits laitiers ou de foie. Un facteur de conversion de 6 a été déterminé pour cette fonction, ce qui signifie que six molécules de β -carotène sont nécessaires pour apporter une molécule de rétinol. Par conséquent, un AJR de 0,8 mg/j de vitamine A peut être satisfait par un apport de 4,8 mg de β -carotène.

Tous les caroténoïdes sont des anti-oxydants efficaces, qui protègent nos cellules des effets destructeurs des radicaux libres. Ils réduisent la sensibilité de la peau face aux érythèmes provoqués par les UV, et complètent ainsi la protection cutanée apportée par les crèmes solaires.

Le site d'accumulation spécifique de la lutéine et de la zéaxanthine est la rétine, où elles assurent la filtration de la lumière bleue, et par conséquent une protection de l'oeil contre les radicaux dégagés par cette lumière. Il en résulte une réduction du risque de dégénérescence maculaire liée à l'âge.

L'accumulation du lycopène se fait au niveau de la prostate ; on peut donc penser que son rôle protecteur concerne la réduction du risque de cancer de la prostate.

➤ Les anti-oxydants

D'importantes études par observation ont mis en évidence la considérable réduction du risque de certaines affections chroniques, telles que les cardiopathies coronariennes (CHD), les affections inflammatoires ou les cancers, apportée par les anti-oxydants. Une conférence de consensus tenue à Hohenheim en 1997 a permis de formuler les leçons à tirer des études épidémiologiques. Pour tirer parti des potentialités de prévention des vitamines anti-oxydantes, les niveaux plasmatiques suivants doivent être atteints : vitamine E 30 $\mu\text{mol/l}$, vitamine C 50 $\mu\text{mol/l}$, et β -carotène 0,4 $\mu\text{mol/l}$. L'apport quotidien pour y arriver est de 75-150 mg/j de vitamine C, 15-30 mg/j de vitamine E, et 2-4 mg/j de β -carotène. Ces recommandations concordent avec divers AJR mis à jour en Europe et aux États-Unis.



L'application de ces leçons dans des essais d'intervention randomisés versus placebo, avec un niveau plasmatique connu à l'avance, a permis de mettre en évidence que la plupart des groupes placebo répondaient d'emblée à ces critères, à l'exception d'une étude en Chine où un effet bénéfique de la supplémentation a été observé. Qui plus est, les affections comme le CHD ont une étiologie multiple ; le stress oxydatif n'en est qu'une composante. Les essais d'intervention portant sur des patients atteints de CHD ne pouvaient donc apporter un mieux que pour les personnes présentant un stress oxydatif et un régime carencé. Cependant, aucune des études publiées à ce jour ne prend en compte ce facteur dans sa conception initiale. Outre les vitamines classiques, de nombreux anti-oxydants pour lesquels une consommation optimale pourrait ne pas encore avoir été atteinte ont été identifiés. On citera la coenzyme Q10 (CoQ10), le seul anti-oxydant liposoluble synthétisé par le corps humain. Sa structure cyclique vient de l'acide aminé tyrosine, et sa chaîne latérale isoprène est faite d'acétyl-CoA. L'assemblage de sa molécule nécessite 17 étapes, mettant en oeuvre sept vitamines comme cofacteurs.

D'une part la CoQ10 sert de transporteur d'électrons dans le processus respiratoire de la mitochondrie, et d'autre part elle joue un rôle important d'antioxydant, protégeant les cellules contre les effets des radicaux libres. La capacité de la synthétiser diminue avec l'âge, et le régime alimentaire ne peut compenser cette détérioration : l'alimentation n'apporte au plus que 20 mg environ par jour. On pense généralement que le stress oxydatif est un facteur de risque pour des affections cérébrales dégénératives comme la maladie de Parkinson, pour lesquelles un apport suffisant de CoQ10 pourrait déterminer une amélioration. Les statines, une catégorie de médicaments couramment utilisés pour abaisser le taux de cholestérol, bloquent le processus de synthèse de l'isoprène, et donc également la formation de la CoQ10, aggravant la vulnérabilité des patients concernés aux effets de la carence en CoQ10.

La capacité de synthétiser la CoQ10 diminue avec l'âge, et le régime alimentaire ne peut compenser cette détérioration: l'alimentation n'apporte au plus que 20 mg environ par jour.

➤ Les flavonoïdes



La tradition asiatique accorde une grande place aux bienfaits du thé vert. Nous savons aujourd'hui que les composantes principales en sont les flavonoïdes, une vaste famille de composés polyphénoliques. Le gallate d'épigallocatechine (EGCg) est, en quantité, la catéchine la plus abondante du thé vert, et considéré comme son principe actif principal. L'EGCg est par nature un excellent antioxydant, sans risque et bien toléré, et avec une bonne biodisponibilité. Ses contributions au bien-être sont nombreuses ; on n'en reprendra ci-après que deux.

À l'intérieur de la bouche, l'EGCG s'interpose dans divers processus métaboliques à l'origine de caries et de gingivites, ce qui en fait un adjuvant nutritionnel efficace des soins bucco-dentaires. Par exemple, la prolifération de *Streptococcus mutans*, une bactérie à l'origine de la déminéralisation des dents, est spécifiquement inhibée par l'EGCg ; d'autres bactéries, bénéfiques, ne sont pas affectées. De plus, certaines enzymes au rôle crucial, comme la glucosyl-transférase qui intervient dans la synthèse du glycane, permettant ainsi aux bactéries d'adhérer aux dents, ainsi que l'analyse salivaire, sont bloquées. La concentration de 20-250 µg/ml qui est nécessaire pour que ces actions se fassent sentir suppose une administration par contact direct avec la cavité buccale, au moyen d'un bain de bouche ou similaire, car le niveau plasmatique ne dépasse pas les 0,5 µg/ml.



Ingérée en quantités équivalentes à 2 à 4 tasses de thé, l'EGCG favorise la métabolisation des graisses comme source d'énergie, d'où une diminution nette des dépôts graisseux et, par conséquent, du poids. Dans la mesure où l'obésité apparaît comme une cause prépondérante de problèmes sanitaires dans un avenir proche, en particulier avec le diabète de type II, il sera nécessaire de disposer d'un vaste éventail d'instruments de maîtrise de la surcharge pondérale. L'extrait de thé vert, en induisant un léger déplacement des glucides aux lipides comme source d'énergie, accroît dans une certaine mesure la consommation énergétique totale du corps. Il a été calculé, en s'appuyant sur des études portant sur des sujets humains, qu'environ un kg de graisse est éliminé sur une période de trois mois, à la suite de la légère stimulation de la thermogénèse résultant de cet apport, à condition de ne pas augmenter l'apport nutritif. Cette conclusion, portant essentiellement sur la consommation d'extrait de thé vert, a été confortée récemment par une étude utilisant de l'EGCG hautement purifié.

Cet effet anti-obésité est largement confirmé par les modèles expérimentaux animaux et les études in vitro, où l'EGCG intervient sur divers aspects du métabolisme des graisses. C'est ainsi par exemple qu'il stimule la β -oxydation des acides gras, notamment au niveau du foie, et favorise l'expression d'une protéine de découplage au niveau des adipocytes, d'où une dépense énergétique accrue. De plus, l'EGCG inhibe l'absorption des graisses et l'adipogénèse, c'est-à-dire la formation de cellules adipeuses.

De récentes études sur la caféine mettent en évidence un risque potentiel en ce qui concerne l'insulinorésistance. Il est donc prudent, pour les personnes en surpoids présentant un risque de diabète de type II, de modérer leur consommation de caféine. Un extrait de thé vert décaféiné présente donc un potentiel important, en conjonction avec d'autres moyens préventifs tels que l'exercice physique, pour la réduction des facteurs de risque pour ce syndrome métabolique, actuellement en progrès dans les pays industrialisés.



De récentes études sur la caféine mettent en évidence un risque potentiel en ce qui concerne l'insulinorésistance

> Conclusion

Un élément important de contribution à la santé et au bien-être est la consommation de cinq portions de fruits et de légumes par jour, et d'un ou deux repas de poisson par semaine ; et de nombreux pays industrialisés ont organisé des campagnes de sensibilisation sur ce thème. La recherche des molécules à l'origine de ces effets bénéfiques a bien sûr mis en évidence les classiques bien connus que sont vitamines, caroténoïdes et acides gras, mais la nature contient encore bien des produits qui n'attendent que d'être



mis à contribution comme ingrédients santé. L'avantage d'utiliser des substances chimiquement pures comme additifs alimentaires est évident : manipulation plus aisée, possibilité de réaliser de applications sur mesure pour les différents segments de l'industrie alimentaire, et garantie de qualité constante. Le principe actif du thé vert, l'EGCG, et la coenzyme antioxydante CoQ10, sont deux exemples d'ingrédients naturels négligés jusqu'à ce jour. D'autres vont suivre, apportant des outils toujours plus performants pour préserver la bonne santé et le bien-être.



Dr. Ulrich Moser
DSM Nutritional Products Europe
Ltd
Ulrich.moser@dsm.com
www.dsm.com



Siège social

Direction Générale

Nouveau quai port de Béjaïa
06000 Béjaïa / Algérie
Tel : +213 34 20 20 00
Fax : +213 34 21 27 73
Web : www.cevital.com

Ilôt D, N°6 ZHUN Garidi II
Kouba 16005 - Alger / Algérie
Tel : +213 21 56 38 10/80
Fax : +213 21 56 38 20
E-mail : info@cevital.com



La qualité, c'est Vital !

NOUVEAU PANORAMA GENIUS UN BIJOU DE FAMILLE



Le nouveau « génie » de la production par lots ajoute à toutes les qualités et particularités techniques du modèle précédent de nouvelles caractéristiques qui en améliorent les performances:

- 1 Afficheur plus grand (1)** muni d'automate programmable (PLC) de nouvelle génération offrant une meilleure visibilité et fonctionnalité (possibilité d'afficher les températures significatives et la traçabilité des lots).
- 2 Bras mobile (2)** pour remplir automatiquement les cuves avec un système anti-goutte et vidage pneumatique à chaque changement de malaxeur.
- 3 Nouvelle configuration de la vitre (panorama)** éclairée au moyen de diodes électroluminescentes (3) pour voir parfaitement à l'intérieur du malaxeur et nouveau système de résistances anti-buée.
- 4 Groupe broyeur (4)** monté à une hauteur permettant une plus grande souplesse de positionnement et facilitant l'entretien et l'inspection de tous les composants.

GRUPPO

PIERALISI

Via Don Battistoni, 1 - 60035 JESI (AN) - Italy - Tel. +39-0731-231.1
Fax +39-0731-231.239 - www.pieralisi.com - info@pieralisi.com